

SOMMAIRE

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°84 quatrième trimestre 2003

Sommaire.....	169
Editorial.....	170
Informations.....	171
Courrier des lecteurs.....	172

ETUDES

- Les La Trémouille et le protestantisme au XVIe et au XVIIe siècle par J.-L. TULOT (suite)	173
- Les Balzagette <i>d'Ispagnac et de Saint-Laurent-de-Trèves en Gévaudan</i> <i>(de 1440 à nos jours)</i> par Monique LACROIX-BALZAGETTE.....	203
- Additions et corrections à la généalogie Bedé par T. Du PASQUIER.....	210

DOCUMENTS

- Fonds de généalogie : Etat des documents conservés à la BSHPF.....	217
Questions.....	223

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la S.H.P.F.. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 350 exemplaires
Dépôt légal: décembre 2003
Commission paritaire des publications
et agences de presse: certificat
d'inscription n°65.361

Prix au numéro: 6,5 euros

Directeur de la publication:
Jean-Hugues CARBONNIER

EDITORIAL

Responsable pendant de nombreuses années du Centre de Généalogie Protestante et de la Rédaction des Cahiers de Généalogie, Monsieur Roger Odier a demandé à en être déchargé, en raison de son grand âge. Nous lui devons une immense reconnaissance pour cette tâche qu'il a remplie avec un dévouement sans limites.

Elisabeth Escalle a accepté de reprendre le flambeau, mais elle a besoin de notre aide pour que les Cahiers reste un outil utile pour tous les généalogistes s'intéressant aux familles protestantes.

Adressez-nous des articles ou des généalogies que vous avez établies, afin qu'ils soient publiés. Signalez les sources que vous pouvez avoir rencontrées ou étudiées ; faites profiter les lecteurs de notes, même limitées, que vous avez prises. Il est important de signaler les ouvrages, récents ou non, dont tout ou partie concerne des familles protestantes, en France ou dans les pays du Refuge.

Il est souhaité de dépouiller systématiquement les revues généalogiques reçues par la S.H.P.F., afin de signaler ce qui intéresse le Protestantisme. Les bonnes volontés seront bienvenues.

Nous voudrions relancer la rubrique « familles étudiées par nos membres » pour pouvoir faciliter les échanges entre les lecteurs.

Enfin, n'hésitez pas à poser des questions, et prenez la peine de faire quelques recherches et de rédiger des réponses.

Le Centre de Généalogie Protestante est à la recherche de bonnes volontés pour faire des dépouillements de registres protestants, et faciliter ainsi les recherches ultérieures.

Nous réfléchissons à l'utilisation d'Internet et serions heureux de recevoir l'aide de ceux intéressés par ce projet.

Enfin, il est envisagé de reprendre des réunions du Centre, rue des Saints-Pères, et nous recherchons des personnes souhaitant faire un exposé sur un sujet de leur choix (recherches sur une famille, une localité, sur les sources généalogiques, etc.)

A tous, je souhaite un bon succès dans leurs recherches.

Thierry Du Pasquier
Président de la S.H.P.F.

INFORMATIONS

Nous avons noté, dans le numéro 115 du 3^{ème} trimestre 2003 de la *Revue du Centre Généalogique Rhône-Alpes* (CEGRA), une étude sur *la famille Peccat, de l'Albenc*, par Robert Allier et François Foncillon. Ce document est conservé à la BSHPF sous la cote P.G. 10.

* * * * *

Nous avons noté également, dans le numéro 60 de mai 2003 de la revue « *Généalogies en Cévennes* », une étude sur « *les Pellet cévenols* » (lignée de Ruffières) 4^{ème} partie, par Raymond Vierre.

Dans le numéro 61 de la même revue, on relève une autre étude sur « *les Campredonnet cévenols* » dont l'origine se situe à Saint-Germain-de-Calberte, au Mas de Campredon. Ce document est conservé à la BSHPF sous la cote 13 B.

* * * * *

Dans le numéro 86 du 2^{ème} trimestre 2003 de la « *Revue Généalogique Normande* » figure la suite de la liste des protestants rouennais établie par les curés de cette ville et relevée par le pasteur Denis Vatinel. Ce document est conservé à la BSHPF sous la cote P.G. 7.

* * * * *

COURRIER DES LECTEURS

Nous avons publié, dans le cahier du CGP numéro 82 du 2^{ème} trimestre 2003, la généalogie de la famille Médard, établie par le pasteur Romane Musculus et conservée dans les collections de la BSHPF.

Par ailleurs, nous avons fait paraître dans le cahier numéro 79 du 3^{ème} trimestre 2002, les quartiers de Jean Médard, né à Lunel en 1788, ainsi que sa descendance d'après les éléments fournis par Mme S. Boutet-Lagaillarde. Cette dernière nous a récemment remis des informations apportant quelques détails complémentaires sur certains points de la généalogie présentée par le pasteur Romane Musculus.

Nous les reproduisons ci-dessous.

- Jean I. Médard était maître-cordonnier. Il est mort en octobre 1670 et avait épousé Isabeau Bonifasse °6 mars 1622.
- Jean II. Médard, leur fils était mangonnier (regrattier, revendeur). Né à Aigues-Mortes le 2 décembre 1648, y est mort le 18 novembre 1696. Il avait épousé Françoise Gilly.
- Paul Médard, leur fils, était maître de poste.
- Jean III. Médard avait épousé en 1741 Marie Colombier, née le 16 juillet 1724 à Marsillargues.
- Pierre Médard avait épousé en 1787 Anne (Nanette) Vignolle, née à Marsillargues le 12 avril 1762.
- Jean Médard, né à Lunel le 26 janvier 1788, avait épousé en 1741 Marie-Rose Sivan, née à Bordeaux le 5 janvier 1799.

C'est la descendance de ce couple qui est reproduite dans la généalogie Médard-Vignolle publiée dans le cahier du CGP n°79 et dans laquelle apparaît Mme Boutet-Lagaillarde.

Signalons en outre, qu'à la page 108 du cahier du CGP n°82, Juliette Oppermann, née à Montpellier le 19 août 1907 et épouse en 1929 de Yvan, Paul, Louis Genoyer, eut, non pas quatre enfants, mais cinq ; en effet, Didier Genoyer avait une sœur jumelle, Daguy, qui épousa Alain Auquier, d'où deux enfants.

LES LA TREMOILLE ET LE PROTESTANTISME

au XVIe et au XVIIe siècle

(Suite)

(cf. cahier du CGP n°83)

3. CHARLOTTE-BRABANTINE DE NASSAU

Charlotte-Brabantine de Nassau, la seconde duchesse de Thouars, est un personnage à peu près inconnu. Berthre de Bournizeau, dans son *Histoire de Thouars*¹, est particulièrement calomnieux à son encontre : « luthérienne, elle persécuta, toute sa vie, avec animosité et fureur, les faibles restes du catholicisme » écrit-il (p.181) et, renchérissant, il ajoute (p.185) : « Cette femme altière faisait tout trembler autour d'elle, (...) elle persécuta les catholiques, et surtout les prêtres et les moines ». Il l'accuse notamment (p.182), d'avoir persécuté en 1593, tous les monastères d'hommes et de filles, chassé les Dominicains et brûlé le couvent des Cordeliers. Mais voilà, tout à sa démonstration, il oublie qu'à la page précédente, il a mentionné lui-même que le mariage de Charlotte-Barbantine de Nassau avec Claude de La Trémoille n'intervint qu'en 1598. Comment accuser d'un méfait commis à Thouars, une personne qui n'y vint pour la première fois cinq ans plus tard ? En 1593, elle vivait aux Provinces-Unies et n'était âgée que de 13 ans. La duchesse de La Trémoille de l'époque, comme le souligne Auguste Lièvre, n'était pas huguenote², mais la très catholique Jeanne de Montmorency, qui mourut seulement en 1596.

Pourtant, Charlotte-Brabantine de Nassau devrait être une figure connue des historiens du premier XVIIe siècle, en raison des relations étroites qu'elle entretint, après son mariage avec Claude de La Trémoille, avec Philippe de Mornay, sieur du Plessis-Marly, et gouverneur de Saumur. Au printemps 2001, à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, nous avons découvert, en effet, dans l'*Histoire de la vie de Philippe de Mornay*, publiée en 1647, et dans l'édition de sa correspondance pour les années 1600-1623, publiée en 1651 et 1652³, que ces

¹ P. V. J. BERTHRE de BOURNISEAUX, *Histoire de Thouars*, Niort, 1824, Réédition Res Universis, Paris, 1992.

² Auguste LIÈVRE, *Histoire des protestants et des Eglises réformées du Poitou*, Paris et Poitiers, 1856-1859, 3 vol, tome III, p. 147, note 1.

³ L'*Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*,...in-4° publiée en 1647 à Leyde, chez Bonaventure et Abraham Elzevier, est attribuée généralement à Daniel de Licques, un gentilhomme de Duplessis-Mornay, qui l'avait "nourry et façonné près de douze ans". Daniel de Licques mourut le 30 avril 1616 à Loudun et son ouvrage fut achevé par Jean Daillé, ministre de Duplessis-Mornay.

La correspondance de Philippe Duplessis-Mornay pour les années 1600-1623 a été publiée en 1651 et 1652 en deux volumes in-4° chez Louis Elzevier, à Amsterdam. Ils constituent les tome III et IV de ses *Mémoires et correspondance* dont les deux premiers tomes, couvrant les années 1572-1589 et 1589-1599, avaient été publiés en 1624 et 1625. Une seconde édition des *Mémoires* de Duplessis-Mornay, en 12 volumes in-8°, a été publiée en 1824-1825 par A. D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.

deux ouvrages rapportent de nombreux faits touchant la seconde duchesse de La Trémoille et son fils aîné pendant ces années.

Mais le lecteur, qui aura la curiosité de feuilleter ces deux ouvrages, comprendra très vite la raison de toute absence d'étude sur Charlotte-Brabantine de Nassau : elle ne s'inscrit pas dans le mythe protestant. Elle se voulait « *bonne françoise* », réprouvait les irresponsables de La Rochelle et d'ailleurs⁴, et étant hollandaise de naissance, considérait que le sort du protestantisme ne se jouait pas en France, mais dans l'Empire. Fautes impardonnables aux yeux des historiens du protestantisme en France des XIXe et XXe siècles ; qu'importe qu'elle ait soutenu les réformés de Thouars, de L'Ile-Bouchard⁵, de Taillebourg, de Talmont, de Vitré, de Laval, de Charenton, qu'elle ait échafaudé de savantes combinaisons matrimoniales pour ses nièces, qui permirent de conserver à la Réforme jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes trois grandes familles nobles : les La Trémoille, La Rochefoucauld-Roye et Gouyon de La Moussaye, même si pour les La Trémoille ce ne fut que par les femmes : Marie de La Tour d'Auvergne, puis Emilie de Hesse-Cassel.

Par ailleurs, la découverte de la personnalité de Charlotte-Brabantine de Nassau met fin à l'habile construction historique qui fait de Duplessis-Mornay, avec sa politique de conciliation, un homme seul, une figure du passé. En fait, Duplessis-Mornay avait des appuis politiques, au premier rang desquels figurait la duchesse douairière de La Trémoille. Opposer une résistance passive, éviter l'affrontement, rechercher un compromis sont les modes d'expression de la majorité des femmes et l'on voit sur ce point combien la politique de Duplessis-Mornay répondait à leurs plus profondes aspirations.

Cette non conformité au mythe protestant est probablement la raison pour laquelle, dans les années 1870, Paul Marchegay et Hugues Imbert ont ignoré les lettres de Charlotte-Brabantine de Nassau, leur préférant celles que lui écrivirent sa belle-mère Louise de

R. Auguis chez Treuttel et Würtz à Paris. Une réédition de cette édition en 12 volumes a été réalisée en 1969 à Genève par Slatkine reprints.

En plus de la quarantaine de lettres de Duplessis-Mornay à Charlotte-Brabantine de Nassau, ce recueil de correspondance pour les années 1600-1623 contient 14 lettres adressées à Henri de La Trémoille y sont publiées également quatre lettres de Charlotte-Brabantine de Nassau et trois lettres d'Henri de La Trémoille à Duplessis-Mornay.

Le lecteur, qui serait étonné de la présence d'ouvrages relatifs à Duplessis-Mornay dans une bibliothèque de la si catholique Bretagne ; le sera d'autant plus que ces deux ouvrages provenaient d'un couvent de Guingamp. Ce qui est un témoignage de l'importance de Duplessis-Mornay aux yeux des catholiques du XVIIe siècle.

⁴ Dans le dernier tome de son *Histoire Universelle*, Agrippa d'Aubigné regrettait, qu'alors que le duc Claude de La Trémoille avait été de son vivant « le plus redouté » du parti protestant, sa femme Charlotte-Brabantine de Nassau « *se voyant foible, mémorative des maux passez en sa maison, prit le contr-ongle des maximes de son mari, l'exemple de sa belle-mère, et le conseil de du Plessis-Mornay : et lors n'oublia rien pour donner assurance de ce qu'elle avoit entre les mains ; à quoy elle ploya aisément le tendre courage de son fils aîné* » Agrippa d'AUBIGNÉ, *Histoire Universelle*, Ed. André Thierry, Librairie Droz, Genève, 1981-1999, 10 vol, tome X, p. 34.

⁵ Sur les réformés de L'Ile-Bouchard cf. Idelette-ARDOUIN-WEISS, « Ministres et fidèles de l'Eglise réformée de L'Ile-Bouchard et de son annexe Chinon aux XVIe et XVIIe siècles », B.H.S.P.F., tome 136, 1990, pp. 161-207.

Coligny⁶, ses sœurs Elisabeth⁷ et Flandrine⁸ de Nassau ainsi que Catherine de Parthenay et ses filles, Henriette et Anne de Rohan⁹.

En outre, Charlotte-Brabantine de Nassau, en raison de son appartenance à la haute noblesse et de sa forte personnalité par le fait qu'elle était une femme de caractère, sachant mener son monde, ne pouvait qu'irriter les historiens de tous poils : thuriféraires des souverains de la branche de Bourbon, historiens postrévolutionnaires, marxistes ou de l'École des Annales, qui ont gommé son rôle sur la scène de l'Histoire de France, comme celui de tant de ses consœurs¹⁰.

Sur ce dernier point, l'on peut s'interroger sur l'accueil que réserveront les historiennes féministes à Charlotte-Brabantine de Nassau. Le fait qu'elle soit acceptée dans l'univers théorique et maîtrisé du pouvoir masculin, comme le montrent les lettres que lui adressa son beau-frère le duc de Bouillon, ne la marginalise-t-il pas par rapport au reste des femmes. Sa volonté de jouer le jeu masculin du magister n'est-elle pas en fait la manifestation d'un maternel immuable et paralysant¹¹.

Une princesse d'Orange

Charlotte-Brabantine de Nassau, née le 27 septembre 1580 à Anvers, était la cinquième des six filles que Charlotte de Bourbon-Montpensier donna à Guillaume d'Orange, prince de Nassau. Sa mère étant décédée le 5 mai 1582 et son père ayant été assassiné le 10 juillet 1584, elle fut élevée avec ses sœurs Louise-Julienne, Elisabeth et Emilia-Secunda, par sa belle-mère Louise de Coligny.

Louise-Julienne épousa le 12 juin 1593, à Dillenburg, l'électeur palatin Frédéric IV et emmena avec elle, à Heidelberg, sa plus jeune sœur Emilia-Secunda. Pendant l'été 1594, Louise de Coligny vint à Paris avec Elisabeth et Charlotte-Brabantine. Lors de ce séjour, Elisabeth fut remarquée par un grand du parti protestant, Henri de La Tour d'Auvergne, veuf depuis quelques mois de Charlotte de La Marck, l'héritière du duché de Sedan.

⁶ Paul MARCHEGAY, *Lettres de Louise de Coligny, princesse d'Orange à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille publiées d'après les originaux*, Sandoz et Fischbacher, Paris, 1872, 112 p.

⁷ Paul MARCHEGAY, *Lettres d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon à sa sœur Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille de 1595 à 1628*, Les Roches-Baritaud, 1875, 137 p.

⁸ Paul MARCHEGAY, « *Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers à Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille, sa sœur* », *Archives historiques du Poitou*, Tome I, 1872, p. 203-296.

⁹ Hugues IMBERT, « *Lettres de Catherine de Parthenay, Dame de Rohan-Soubise et de ses deux filles Henriette et Anne à Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille* », *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, 2^{me} Série, Tome XII, 1872, p. 41-161.

¹⁰ Cf. Danielle HAASE-DUBOSC et Eliane VIENNOT (Direction), *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien-Régime*, Rivages/Histoire, Paris, 1991, p. 8 et suivantes.

¹¹ Cf. Michelle COQUILLAT, « Les Femmes, le Pouvoir et l'Influence » in Odile KRAKOVITCH, Geneviève SELLIER et Eliane VIENNOT, *Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes*, Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, 2001, p. 46.

Par son testament, Charlotte de La Marck avait légué ses biens à son mari¹², mais cet acte était contesté par son oncle Charles-Robert de La Marck comte de Maulévrier et par son cousin-germain, le duc Henri de Bourbon-Montpensier. Elisabeth de Nassau était la cousine-germaine de Charlotte de La Marck et ce mariage permettait à Henri de La Tour d'aplanir en partie ses difficultés avec le duc de Montpensier. Henri IV consentit à cette union, qui fut célébrée le 15 avril 1595 à La Haye.

En 1597, Charlotte-Brabantine atteignit ses 17 ans et vint en âge d'être mariée. La vicomtesse de Rohan, Catherine de Parthenay, sollicita sa main pour son fils aîné, Henri II de Rohan, mais Charlotte-Brabantine refusa ce prétendant¹³. Le 20 juillet 1597, alors qu'il présidait l'Assemblée protestante à Châtellerauld, Henri de La Tour d'Auvergne proposa à sa jeune belle-soeur d'épouser son cousin-germain et compagnon de lutte : le duc Claude de La Trémoille. Né le 20 décembre 1567, il était le fils de Louis III de La Trémoille, 1er duc de Thouars et de Jeanne de Montmorency, la seconde fille du connétable Anne de Montmorency :

« C'est un mari qui se présente, des meilleures maisons, et en extractions et en biens, de France, qui est M. de La Trémouille. Soudain que je lui pourrai dire que vous n'êtes point liée ailleurs, vous aurez l'ambassade pour prendre temps et lieu de vous voir. Certes il faut que vous le veniez chercher, ne pouvant, ni le temps ne sa personne, faire le voyage vers vous; s'il le pouvoit il le feroit ».

Si Henri IV avait favorisé le mariage d'Henri de La Tour d'Auvergne avec Elisabeth de Nassau, parce qu'il contribuait à maintenir ce turbulent personnage loin de ses terres du Limousin et du Périgord¹⁴, il n'apprécia guère ce projet de mariage unissant la famille stathoudérale des Provinces Unies au plus déterminé des chefs protestants, d'autant que la demande en mariage avait été formée au nom de l'assemblée des Eglises protestantes. Il revint à la princesse d'Orange, Louise de Coligny, qui bénéficiait d'un grand crédit auprès du Béarnais, d'arracher l'accord de celui-ci. Elle débarqua le 18 janvier 1598 à Dieppe avec sa belle-fille et son fils Frééric-Henri¹⁵. Ils prirent alors le chemin de Paris, où ils arrivèrent le 26 janvier. A Saint-Denis, ils trouvèrent la princesse de Condé, Charlotte de La Trémoille, venue à leur rencontre.

Henri IV manda à Louise de Coligny de venir le voir ainsi que sa sœur, Madame, chez le financier Zamet. Selon le récit que fit de cette rencontre Gilles de Bourron, chargé des affaires

¹² Le testament de Charlotte de La Marck est conservé dans le Fonds Rohan-Bouillon, aux Archives nationales sous la côte 273 AP 176. Il a été publié par Pierre CONGAR, « *Le Testament de Charlotte de La Marck* », *Annales Sedannaises d'Histoire et d'Archéologie*, N° 58, septembre 1968, p. 7-14.

¹³ Paul MARCHEGAY et Léon MARLET, *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620)*, Slatkine reprints, Genève, 1970, p. XXXVIII-XL. L'on peut s'interroger sur les conséquences qu'aurait eu ce mariage quant à l'évolution du protestantisme en France. Charlotte-Brabantine de Nassau n'aurait certainement pas laissé Henri de Rohan s'engager dans la rébellion contre Louis XIII, mais au contraire l'aurait poussé à combattre les véritables ennemis des protestants (et des Provinces-Unies) : le roi d'Espagne et l'Empereur.

¹⁴ Abbé MARSOLLIER, *Histoire de Henry de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, Paris, 1719, livre IV, p. 167.

¹⁵ Lettre de Louise de Coligny du 18 janvier 1598 à Claude de La Trémoille. Paul MARCHEGAY, *Lettres de Louise de Colligny, op. cit.*, p. 99-100.

du duc de La Trémoille à Paris, le souverain se plaignit auprès d'elle de n'avoir eu connaissance de ce projet de mariage « *que par son moiien* », déplorant le peu de respect que Claude de La Trémoille lui avait porté en cela¹⁶. Louise de Coligny sut trouver les mots justes et le Béarnais donna son accord ; au lendemain de cette entrevue, elle écrivait au duc de Thouars :

« *Hyer au soyr, Sa Majesté me commanda de vous escrire que non seulement elle approuvoit vostre mariage et le trouvoit bon, mais que mesme il pouroit bien, sy vous l'en pryés, s'y trouver : et que je vous mandasse qu'il désiroit de vous voyr, et que sy je vous aymois, comme il le sçavoit bien que je faysois, que je le vous devois conseiller* »¹⁷.

Parallèlement, Louise de Coligny entrepris de « *cajoler* » le duc de Montpensier pour qu'il contribue à doter « *sa chère cousine* ». Ce qu'il promit de faire. Dans le courant du mois de février, Louise de Coligny et ses deux enfants prirent le chemin de Saumur, où le mariage devait être célébré. Mais l'absence de Duplessis-Mornay, retenu par les négociations avec le duc de Mercoeur et les préparatifs du voyage du Roi en Bretagne, rendit impossible la célébration du mariage en ce lieu, et le choix se porta alors sur Châtellerault où l'assemblée protestante continuait à siéger.

Le contrat de mariage fut signé le 11 mars 1598. Charlotte-Brabantine de Nassau recevait un douaire de 12 000 livres si Claude de la Trémoille mourait sans postérité ; s'il laissait des enfants, cette somme était réduite à 9 000 livres, avec usufruit de tous les biens pendant leur minorité. La dot de la mariée se montait, outre ses droits à la succession de son père encore indivise, à 30 000 écus du chef de sa mère, dont 20 000 promis par le duc de Montpensier, à titre de restitution autant que par amitié ; 16 000 livres étaient donnés par les Etats généraux des Provinces-Unies, 6 000 livres et une rente de 1 000 livres, au capital de 14 000, par les Etats de Hollande. A cela, s'ajoutait la rente de 2 000 de livres votée par les Etats de Brabant lors du baptême de leur filleule. La cérémonie religieuse fut célébrée le soir même à Châtellerault.

Une union brève

L'union de Claude de La Trémoille et de Charlotte-Brabantine de Nassau fut brève : six ans. Claude de La Trémoille paraît avoir été très amoureux de sa jeune épouse. Quatre enfants furent le fruit de leurs amours : Henri, né le 22 décembre 1598, futur III^e duc de La Trémoille ; Charlotte, née en décembre 1599¹⁸, future comtesse de Derby ; Elisabeth, née en février 1601 et Frédéric, né en mars 1602, futur comte de Laval.

¹⁶ Lettre de Gilles de Bourron du 27 janvier 1598 à Claude de la Trémoille. Paul MARCHEGAY et Hugues IMBERT, « *Lettres missives originales du seizième siècle (100 femmes et 200 hommes) tirées des archives du duc de La Trémoille* », *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, 2^{me} Série, Tome XIX, 1881, p. 420-421.

¹⁷ Lettre de Louise de Coligny non datée à Claude de La Trémoille. Paul MARCHEGAY, *Lettres de Louise de Colligny*, *op. cit.*, p. 100-101.

¹⁸ D'après une lettre du mois de décembre 1599 de Louise de Coligny, le duc de La Trémoille apprit la naissance de sa fille Charlotte le 6 décembre.

Charlotte-Brabantine de Nassau était une femme brillante et sut acquérir de l'ascendant sur son époux. En 1602, notamment, elle le retint de s'engager dans la conspiration de Biron et l'incita à faire allégeance au souverain.

Comme son père, Claude de La Trémoille souffrait de la goutte. Celle maladie l'empêcha notamment de se joindre, en 1597, à la contre-offensive contre l'armée espagnole¹⁹. En 1604, son état de santé s'était dégradé à un tel point que Sully, le 16 juillet, à l'issue de la visite qu'il lui rendit à Thouars, ne lui donnait pas plus de trois mois à vivre²⁰. Sa prévision se réalisa : Claude de La Trémoille mourut en son château de Thouars, dans la nuit du 24 au 25 octobre entouré de ses amis Duplessis-Mornay, Odet de La Noue, Gabriel de Polignac, sieur de Saint-Germain et Agrippa d'Aubigné²¹.

Veuve à 24 ans

Charlotte-Brabantine de Nassau était tout juste âgée de 24 ans lorsque, dans la nuit du 24 au 25 octobre 1604, elle perdit son époux²². Cette épreuve lui fut d'autant plus rude à supporter que, le mois suivant, elle perdit sa seconde fille, Elisabeth. Après une période de doute, elle rassembla toute son énergie pour assurer la gestion du patrimoine familial et veiller à l'éducation de ses enfants. Toute à ce but, elle refusa les propositions de mariage qui lui furent faites²³.

A la différence de sa soeur, Elisabeth, Charlotte-Brabantine de Nassau appréciait la vie de société et aimait voyager ; la nécessité de se rendre à la Cour pour défendre ses intérêts ou d'aller à Paris suivre ses procès pendant au parlement, n'était pas pour elle un déchirement.

Henri IV fit preuve de bienveillance à l'encontre de sa cousine. Gilles de Bourron, l'agent des La Trémoille à Paris, dans une lettre du 22 janvier 1605, rapporte qu'alors que M. de Loménie énumérait à Henri IV les grosses sommes qui devaient lui revenir pour le rachat des terres de Claude de La Trémoille, le roi l'interrompt en ces termes :

¹⁹ Lettre de Claude de La Trémoille du 21 septembre 1597 au connétable Henri de Montmorency, Louis-Charles de LA TRÉMOILLE, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, Nantes, 1890-1896, 5 vol, tome IV, p. 26-27.

²⁰ SULLY (Maximilien de Béthune, duc de), *Mémoire des sages et royales Economies d'Etat*, Amsterdam, 1638, 2vol en un, tome II, chapitre XLIII, p. 255.

²¹ Louis-Charles de LA TRÉMOILLE, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, tome IV, Ouverture du testament de Claude de La Trémoille, p. 34. Mme de Mornay dans ses Mémoires décrit les derniers instants du duc de La Trémoille, Henriette de WITT (née Guizot), *Mémoires de Madame de Mornay*, Paris, 2 vol., 1868-1869, p. 53-57.

²² Duplessis-Mornay veilla Claude de La Trémoille sur son lit de mort. Dans ses lettres des 28, 30 et 31 octobre 1604 à l'électeur palatin Frédéric IV et à Louise-Julienne de Nassau, son épouse, à Henri IV et à la princesse de Condé, Charlotte de La Trémoille, conte la douleur de Charlotte-Brabantine de Nassau à la mort de son époux. DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), *Mémoires... contenant divers discours, instructions, lettres & depesches par luy dressées ou écrites aux Roys, Reines, Princes, Princesses, Seigneurs, & plusieurs grands personnages de la chrestienté, depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1623*, Louis Elzevier, Amsterdam, 1652, 2 vol, tome I, p. 68-75.

²³ Sur ce point Charlotte-Brabantine de Nassau fait beaucoup penser à Mme de Sévigné. Roger DUCHÊNE, *Correspondance de Mme de Sévigné*, Gallimard, La Pléiade, 1973-1978, 3 vol, Tome III, p. 41, p. 300 (17 juin 1687), p. 914 (12 juillet 1690), p. 916 (16 juillet 1690).

« Non, Loménie, je veux que Mme de La Trémoille ait ceux qui appartiennent à ses enfants. Cela lui aidera bien pour acquitter leurs dettes, car elle le saura bien ménager, et c'est une bonne femme. Je voudrais bien que Mme de Bouillon lui ressemblât : elle disposeroit mieux son mari à faire ce qu'il doit qu'elle ne fait »²⁴.

Charlotte-Brabantine de Nassau, pour sa part, n'avait qu'une confiance relative en son royal cousin. Par dessus tout, elle craignait que ses enfants ne lui soient enlevés par Henri IV, pour être élevés dans la religion catholique, comme le jeune prince de Condé²⁵. Sourde aux pressions royales, elle les laissa longtemps à Thouars. Habilement, elle confia, en septembre 1607, à sa belle-mère, la princesse d'Orange, le soin de présenter sa fille, Charlotte, aux souverains²⁶. En mois de juin 1608, elle se décida enfin à présenter son fils aîné Henri à la Cour, mais le séjour qu'il y fit fut bref. Héroard dans son journal mentionne que le 17 juin M. de La Trimouille prit congé du Dauphin « pour s'en retourner à cause des nigeries que lui faisoit Mrs de Vendôme. Il y avoit demeuré deux jours et en devoit demeurer dix ou douze »²⁷. Au mois de février 1609, elle présenta à la Cour son second fils, Frédéric²⁸.

L'héritage de la Maison de Laval

La mort inopinée du comte de Laval, François de Coligny, fils unique de Paul de Coligny, comte de Laval, et d'Anne d'Allègre, tué le 3 décembre 1605 en Hongrie d'un coup d'arquebuse, bouleversa la vie de Charlotte-Brabantine de Nassau ; son fils, Henri, en était le plus proche héritier. Le 31 décembre 1605, Louise de Coligny lui écrivait de Paris :

« Ma chère fille, si je puis recevoir consolation en l'extrême perte que je fais, avec ma Maison, en la personne de feu mon neveu. M. le comte de Laval, ce ne peut être que de voir tomber cette illustre maison, dont je suis sortie par ma mère, ès mains d'une autre que je tiens pour mienne et à laquelle je suis si étroitement liée, et de parenté et d'amitié et de toutes sortes de devoirs, que je pense avoir fait perte qu'en la personne. Il est besoin que vous donniez ordre de bonne heure de recueillir cette belle et grande succession ; et crois que la

²⁴ P. MARCHEGAY, *Correspondance de Louise de Coligny*, p. 47, note 3.

²⁵ Mme de Mornay, dans ses Mémoires, mentionne qu'Henri IV aurait souhaité en 1605 que le jeune duc de La Trémoille soit « nourry près de monseigneur le Dauphin », mais qu'il ne persista pas dans cette intention, sur l'avis de Duplessis-Mornay qu'elle pourrait susciter la défiance de « ceux de la Religion ». Henriette de WITT (née Guizot), *Mémoires de Madame de Mornay*, Paris, 2 vol., 1868-1869, tome II, p. 79-80.

²⁶ Louise de Coligny, princesse d'Orange, emmena avec elle, au mois de février 1608 la jeune Charlotte de La Trémoille aux Provinces-Unies, où elle resta deux ans. Ce long séjour ne manqua pas de provoquer les suspicions de la Cour. Villeroy, dans sa lettre du 28 mars 1609 au Président Jeannin, ambassadeur extraordinaire auprès des Etats, chargé de négocier la paix avec l'Espagne, mentionnait : « nous avons quelque opinion que Madame la princesse d'Orange a dessein d'attacher le prince Henry son fils avec la fille de Madame de La Trémoille qui est par delà, de quoi facilement ils seront dispensés de leurs évêques » Président JEANNIN, *Négociations (1598-1609)*, Ed. Michaud et Poujoulat, Nouvelle collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, tome XVIII, Didier et Cie, Paris, 1857, p. 607.

²⁷ Madeleine FOISIL (Direction), *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, Arthème Fayard, 1989, 2 vol, tome I, p. 1449.

²⁸ Lettre de Charlotte-Brabantine de Nassau à son fils Henri du 24 février 1609 : « Vostre frère fit hier sa court près Monsieur le Dauphin quy luy fit bonne chère ». Archives nationales, 1 AP 331/27.

première chose que vous devez faire c'est d'écrire au Roi, pour le supplier de vous commander comment il plait à Sa Majesté que vous vous gouverniez en cette affaire »²⁹.

Charlotte-Brabantine de Nassau sut agir avec promptitude, d'autant qu'une lettre du capitaine de la garnison de Vitré lui apprit que la princesse de Condé, Charlotte de La Trémoille, revendiquait elle aussi l'héritage au nom de son fils³⁰. Dès les premiers jours de février; Charlotte-Brabantine de Nassau prit le chemin de la capitale et le 17 février, au nom de son fils aîné, elle prêta « foy et hommage » entre les mains du garde des sceaux Sillery pour les comtés de Montfort et Quintin, la vicomté de Rennes, les baronnies de La Roche-Bernard, de la Roche-en-Nort et de Vitré et la châtellenie de Bécherel. Le 24 février, par lettres patentes Henri IV lui fit don des rachats qui lui étaient dus par le décès du comte de Laval³¹.

Charlotte-Brabantine de Nassau avait bien besoin de cette gratification, car l'héritage de la Maison de Laval était obéré de dettes et il lui allait falloir indemniser les autres ayants droit à l'héritage, à savoir : la maréchale de Fervacques, Anne d'Allègre, veuve en première nocces de Paul de Coligny³² ; la soeur de celui-ci, Anne de Coligny, marquise de Mirebeau³³ ; Marguerite Chabot, duchesse d'Elbeuf, dont le fils descendait des Rieux, famille qui avait détenu le comté de Laval avant les Coligny.

L'héritage de la Maison de Laval n'était pas une mince affaire. La Maison de Laval, outre le comté de Laval au Maine, possédait en Bretagne : la baronnie de Vitré, l'une des neuf anciennes baronnies de cette province, les comtés de Montfort et de Quintin, la vicomté de Rennes, les baronnies de La Roche-Bernard et de La Roche-en-Nort et la châtellenie de Bécherel. Avec ces terres, les La Trémoille doublaient leur revenu.

Pour l'entrée en possession de cet héritage, Charlotte-Brabantine de Nassau bénéficia de l'appui d'Henri IV qui avait apprécié son attitude modératrice lors du complot de Biron et qui, par ailleurs, n'aimait guère son neveu le prince de Condé et les princes de la Maison de Lorraine.

Enfin le souverain n'ignorait pas que les possessions de la Maison de Laval avaient profondément souffert des guerres de la Ligue : les droits des comtes de Laval n'étaient plus respectés ; les revenus ne rentraient pas ; les forêts étaient dévastées, tant pas leurs vassaux

²⁹ Paul MARCHEGAY, *Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille*, op. cit., p. 43.

³⁰ Lettre du 21 janvier 1606 de Jean Nouail, sieur du Jaunay, capitaine de la garnison de Vitré Archives nationales, 1 AP 664.

³¹ Archives départementales de Loire-Atlantique, B 67. Ces actes furent vérifiés par la Chambre des Comptes de Nantes le 5 avril 1606. Henri IV ayant fait don à son épouse de tous les casuels de la province de Bretagne, Charlotte-Brabantine de Nassau dut solliciter la confirmation de cette exemption auprès de Marie de Médicis qui la lui accorda le 2 mai 1606. Le 27 mai 1606, la Chambre des Comptes de Nantes enregistra cette décision.

³² Les deniers dotaux d'Anne d'Allègre étaient assis sur la baronnie de La Roche-Bernard et son douaire sur le comté de Montfort. Bertrand de BROUSSILLON et Paul de FARCY, *La maison de Laval (1205-1605)*, Alphonse Picard et fils éditeurs, Paris, 5 vol, 1895-1903, tome IV, p. 328.

³³ Anne de Coligny, fille de François de Coligny, sieur d'Andelot et de sa seconde épouse Anne de Salm, avait épousé, le 9 octobre 1594, au Louvre, dans les appartements de Catherine de Bourbon, Jacques Chabot, marquis de Mirebeau en Bourgogne.

que par leurs officiers indécents. En politique avisé, Henri IV avait réalisé que la remise en ordre qui s'imposait, accaparerait pendant un certain temps l'énergie des La Trémoille et les empêcherait de se joindre aux conspirations nobiliaires.

Enfin, en tant que barons de Vitré, les La Trémoille étaient désormais en droit de présider l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, ce qui les posaient en adversaires des Rohan, barons de Léon. Le rusé Béarnais avait parfaitement compris tout l'intérêt pour la couronne de faire s'opposer ainsi, dans une province où existaient peu de réformés, ces deux familles de la haute noblesse protestante.

Les La Trémoille ne disposant pas de réseau d'alliance dans le comté de Laval et en Bretagne, Charlotte-Brabantine de Nassau s'appuya sur les officiers mis en place par Paul de Coligny et son épouse. Elle confirma ainsi, Daniel Hay, sieur de La Motte³⁴, dans ses fonctions de capitaine et de gouverneur de Laval et d'intendant en ses terres de Bretagne et du Maine. Vitré, à la différence de Laval, comptait une communauté protestante importante ; aussi, profitant de l'expérience acquise à Thouars, elle procéda à un dosage subtil des postes de responsabilité entre huguenots et catholiques. Les fonctions stratégiques de lieutenant au gouvernement de la ville et de capitaine de la garnison étaient assurées par des huguenots, le vicomte de Terchant³⁵ et le sieur du Jaunay³⁶, les autres fonctions étant exercées par des catholiques³⁷.

³⁴ Les Hay des Nétumières étaient des principaux vassaux des barons de Vitré. Le chef de cette famille, Jean Hay, sieur des Nétumières, avait été l'un des conseillers au parlement de Bretagne à professer quelque temps le protestantisme, avant de revenir prudemment au catholicisme. Daniel, son second fils avait été ainsi baptisé dans la religion protestante, le 20 avril 1563 à Vitré. Deux liasses des lettres de Daniel Hay, écrites entre 1606 et 1624 à Charlotte-Brabantine de Nassau et à Henri de La Trémoille, sont conservées dans le Fonds La Trémoille sous les cotes 1 AP 350 et 351. Daniel Hay mourut le 24 août 1626 à Nantes et fut inhumé le 2 septembre suivant devant le grand autel de l'église de Balazé.

³⁵ Les du Matz, seigneur, de Terchant et de Montmartin, étaient également des vassaux des barons de Vitré, mais huguenot, bon teint. Le chef de cette famille, Jean du Matz, avait été vaillant capitaine des guerres de la Ligue et avait été un temps gouverneur de Vitré, avant d'être destitué par la comtesse de Laval pour de sombres histoires. En 1596, Henri IV avait ordonné qu'il soit rétabli dans son gouvernement. Charlotte-Brabantine de Nassau donna probablement un gage politique au souverain en nommant en 1606 le vicomte de Terchant, Philippe du Matz, fils de Jean, lieutenant au gouvernement de Vitré.

³⁶ Jean Nouail, sieur du Jaunay, le capitaine de la garnison du château, appartenait à une famille bourgeoise de Vitré qui avait embrassé le protestantisme en 1563. Pierre Nouail, sieur de Cohigné, père de Jean, était un adversaire politique de Jean du Matz et avait contribué à son éviction. Jean Nouail fut le premier officier de Vitré à se déclarer en faveur de Henri de La Trémoille et Charlotte-Brabantine de Nassau, sagement, le confirma dans son poste. L'antagonisme qui l'opposait aux du Matz était pour elle une sécurité, évitant ainsi une collusion de ces deux familles contre ses intérêts. Jean Nouail détenait également la charge de Maître des eaux, bois et forêts de la baronnie. Il fut démis de ses fonctions en 1621 par le duc de Vendôme, lorsque celui-ci saisit Vitré, sur l'ordre de Louis XIII.

³⁷ Le poste de procureur fiscal de la baronnie, après avoir été exercé par deux bretons, fut confié en 1614 à Gilles Chesneau, sieur de la Motte, un agent catholique des La Trémoille, originaire semble-t-il d'Anjou. En voulant rétablir les droits des barons de Vitré, il se heurta au front commun des intérêts économiques des familles catholiques et protestantes de Vitré et fut démis de ses fonctions en 1624 par Henri de La Trémoille.

La correspondance du sieur du Jaunay, capitaine de la garnison du château de Vitré³⁸, met en évidence les tensions qui existaient dans la ville entre les protestants et les catholiques et entre les protestants eux même, ainsi que celles qui naîtront de la volonté des La Trémoille de réformer la gestion de leurs domaines. Ces tensions obligèrent Charlotte-Brabantine de Nassau à revenir régulièrement chaque année en Bretagne pour asseoir l'autorité de son fils sur ses terres dans cette province.

Le règlement de la succession de Laval

Charlotte-Brabantine de Nassau passa le premier semestre de l'année 1607 à Paris, pour trouver un accord avec les autres prétendants à la succession de la Maison de Laval. Afin d'éviter « *procès capable de la leur rendre plustost ruineuse qu'onéreuse* », les parties décidèrent de recourir à l'arbitrage de deux hommes connus pour leur probité, Duplessis-Mornay et Jacques-Auguste de Thou³⁹.

A la fin du mois de juillet, Charlotte-Brabantine de Nassau se rendit en son comté de Laval et en ses terres de Bretagne, pour inventorier, avec les cohéritiers, l'état de la succession. Elle y resta trois mois. La contagion sévissant à Thouars, elle se rendit à L'Ile-Bouchard, puis à Paris.

Au printemps 1608, le Parlement de Paris consentit à ce que, pour régler l'héritage de la Maison de Laval, Charlotte-Brabantine de Nassau procède à la vente des terres du patrimoine de « *moins de revenus* », après avoir rendu compte de sa gestion⁴⁰. Dans le cadre de cette autorisation, elle vendit au duc de Bouillon la baronnie de Didonne⁴¹, pour indemniser Anne de Coligny, marquise de Mirebeau, de sa renonciation à tous droits sur l'héritage de la Maison de Laval. Dans l'acte de vente, le duc s'engagea à la rétrocéder à Henri de La Trémoille, lorsque celui-ci serait majeur⁴².

La baronnie de La Roche-Bernard était totalement excentrée par rapport aux autres possessions de Bretagne, comprises principalement entre Vitré, Rennes et Montfort ; aussi Charlotte-Brabantine de Nassau, en 1612, pour régler les deniers dotaux dus à Anne d'Allègre, veuve de Paul de Coligny, remariée au maréchal de Fervacques, lui céda la moitié de cette terre. Anne d'Allègre et son époux en achetèrent la seconde moitié pour la somme de 188 000 livres⁴³.

³⁸ Archives nationales, 1 AP 664.

³⁹ Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 330-331.

⁴⁰ Lettre de Charlotte-Brabantine de Nassau à Rouhet du 5 mai 1608, Archives nationales, 1 AP 332/196.

⁴¹ La baronnie de Didonne s'étendait sur les paroisses de Saint-Georges-de-Didonne, Meschers, Médis et Semussac, communes de l'actuel département de la Charente-Maritime.

⁴² En fait la baronnie de Didonne constitua une partie de la dot alloué à Marie de La Tour d'Auvergne, lors de son mariage avec Henri de La Trémoille.

⁴³ Archives départementales de Loire Atlantique, B 67.

Ce n'est qu'après de laborieuses discussions que Charlotte-Brabantine de Nassau put enfin conclure, le 26 mai 1615, une transaction avec la duchesse d'Elbeuf⁴⁴. C'est alors que se produisit une nouvelle contestation, qui empoisonnera les La Trémoille pendant une vingtaine d'années : le comte de Vertus, en tant que baron d'Avaugour, prétendait à un droit de suzeraineté sur le comté de Quintin.

Charlotte-Brabantine de Nassau et le parti protestant

Les femmes furent le pilier de la résistance protestante au XVII^e siècle⁴⁵, mais curieusement, les historiens protestants ont donné une vision très masculine de l'histoire du protestantisme pendant le premier quart du siècle en ignorant le rôle qu'elles ont joué, notamment les femmes de la haute noblesse, alors que c'est principalement elles qui eurent la haute main sur l'édification des temples et l'entretien des ministres domestiques. Charlotte-Brabantine de Nassau fut la protectrice des protestants de Thouars, de La Trémoille, de L'Ile-Bouchard, de Taillebourg, de Talmont, de Laval et de Vitré. Elle autorisa notamment en 1608, les protestants de Vitré à construire un temple dans la rue du Viel bourg, non loin du château. Ce temple avait l'inconvénient d'être près de l'église de Notre Dame de Vitré et elle soutint les actions que les protestants Vitréens durent tenter, jusqu'en 1611, pour défendre cette construction⁴⁶.

En 1611, Henri de La Trémoille, alors âgé de 12 ans, assista à l'assemblée de Saumur, puis au synode provincial tenu à Thouars. Charlotte-Brabantine de Nassau n'apprécia guère les divisions qui se manifestèrent lors de ces deux assemblées et le fit savoir. Le synode national de Privas au printemps 1612, lui écrivit pour la « *supplier de continuer sa bonne médiation* » pour la paix et réunion et pour le soin qu'elle prenait « *de faire instruire et élever soigneusement MM. ses enfans dans la piété et la crainte de Dieu, et en leur inspirant de l'affection pour nos églises* »⁴⁷.

Dans ses mémoires, Pontchartrain rapporte qu'au mois de novembre 1612, Charlotte-Brabantine de Nassau déjoua un coup de main des partisans de Henri de Rohan sur Taillebourg :

« (...) Madame de La Trimouille, qui alloit en Poitou et Saintonge, pour y régler quelques affaires domestiques, se rendit le 27 ou le 28 de ce mois à Taillebourg, qui est une place forte sur la rivière de Charente, à trois lieues de Saint-Jean-d'Angély. Sur ce que la Reine lui avoit dit qu'un nommé La Sausaye y commandoit, et qu'il étoit de la faction de M. de Rohan contre le service de Sa Majesté, elle trouva moyen de le faire sortir du château avec ses soldats, et de s'y loger elle-même. Six heures après avoir fait ce coup, plusieurs gentilshommes de Saint-Jean d'Angély s'y rendirent, sous prétexte de la visiter ; mais elle, qui

⁴⁴ Cette transaction fut homologuée au Parlement de Paris en la Chambre de l'Edit le 26 mai 1615. Charlotte-Brabantine de Nassau, pour ce faire emprunta la somme de " *six vingt mille livres tournois* " que le duc de Bouillon " *promis et s'est obligé se charger lors de la signature, le 19 janvier 1619, du contrat de mariage de Henri de La Trémoille avec sa fille Marie*. Bibliothèque nationale, Coll. Baluze, 198; f° 99.

⁴⁵ Wendy GIBSON, *Women in Seventeenth Century France*, Macmillan, 1989, p. 232.

⁴⁶ Cf. Elisabeth RESCAN et Thierry de LA FOURNIERE, *Une communauté protestante en Bretagne : Vitré (1560-1685)*, Mémoire de maîtrise, Université de Rennes, 1982, p.84-90.

⁴⁷ E.-E.. HAAG, *La France protestante*, tome X, p. 288.

craignit qu'ils ne voulussent la débusquer de ce poste, comme cela pouvoit bien être, leur fit dire qu'elle étoit si fatiguée de son voyage, qu'elle ne se trouvoit pas en état de les recevoir. Cependant, elle pourvut à la sûreté de la place, y mit une autre garnison, et se retira au bout de quelques jours. »⁴⁸

A la fin de son récit Pontchartrain note que : « *Ce revers alarma beaucoup les factieux, qui étoient alors assemblés à La Rochelle* ». Cette prise de position de Charlotte-Brabantine de Nassau explique le crédit dont elle jouissait auprès de Marie de Médicis.

En 1613, Charlotte-Brabantine de Nassau envoya son fils aîné, Henri, voir ses oncles aux Provinces-Unies et en 1614, sous la surveillance de son gouverneur Zacharie du Bellay et de son précepteur Adam Bruce, elle lui fit faire son Grand Tour. Il parcourut l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie du Nord et la Suisse. Soucieuse qu'il ne se compromit pas dans les mouvements de contestation du prince de Condé, pendant le premier semestre 1615, elle lui fit continuer son voyage par Lyon, le Dauphiné et le Languedoc.

Le différent de Bretagne

En dépit des empiétements du pouvoir royal, les Etats de Bretagne avaient conservé néanmoins un rôle politique important dans la province et étaient un lieu où la noblesse pouvait faire entendre sa voix. Depuis 1608, à la suite de son mariage avec la fille de Sully, Henri II de Rohan avait monopolisé la présidence de l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, en tant que baron de Léon⁴⁹.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, la baronnie de Vitré conférait à son détenteur, à égalité avec les barons de Léon, un droit de prééminence pour la présidence de l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne. Charlotte-Brabantine de Nassau avait une haute idée de son rang et de celui de son fils. De ce fait, elle négocia avec Catherine de Parthenay un accord pour que leurs fils se partagent la présidence de l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne. Au grand agacement de Henri de Rohan, comme le rapporte le marquis de La Force, elle « *voulu prendre des avantages, publiant partout que le droit de Monsieur son fils étoit si grand qu'il ne pouvoit être contesté, ayant fait voir ses titres, qu'elle a même envoyés jusqu'en Angleterre* »⁵⁰.

Mais l'on ne peut toujours lutter contre le destin, Marie de Médicis dans son jeu de bascule entre les factions, voulant se concilier Henri de Rohan, interdit à Henri de La Trémoille de se trouver à la prochaine session des Etats de Bretagne. Cette décision faisait

⁴⁸ PONTCHARTRAIN, *Mémoires*, Ed. Michaud et Poujoulat, Nouvelle collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, tome XIX, Didier et Cie, Paris, 1857, p. 322.

⁴⁹ Henri II de Rohan avait présidé l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne en 1608, 1609, 1611, 1613, 1614, 1615 et 1616. A la suite de l'accord conclu avec Henri de La Trémoille, il les présida encore en 1618 et 1620. Sa participation à la rébellion des protestants l'éliminera ensuite de la scène politique bretonne. James B. COLLINS, *Classes, Estates and Order in Early Modern Brittany*, Cambridge University Press, 1994, p. 184.

⁵⁰ Lettre du Marquis. de La Force, de Saint-Jean d'Angély, du 21 juin 1615, à Duplessis-Mornay. Maréchal de LA FORCE, *Mémoires*, Ed. Marquis de La Grange, Charpentier, Paris, 1843, 4 vol., tome II, p. 408-409.

s'opposer les deux plus grandes familles protestantes de l'ouest à propos de la présidence de l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne⁵¹.

Conscient des risques que ce conflit faisait courir à l'unité du parti protestant, Duplessis-Mornay, en coopération avec La Force et Parabère, s'entremet. Il suggéra à Henri de Rohan de demander à Henri de La Trémoille de ne pas participer à la session des Etats, lui promettant de lui laisser la présidence de l'ordre de la Noblesse lors la réunion suivante de cette même assemblée⁵². Cet accord fut entériné par l'assemblée protestante de Grenoble.

Les premières contestations

L'accord avec Henri de Rohan conclu, et pour attacher des fidélités en Bretagne à son fils, Charlotte-Brabantine de Nassau s'établit à Vitré. Au mois de novembre 1615, elle vit, non sans inquiétudes, son fils rejoindre le prince de Condé. En rétorsion, le maréchal de Boisdauphin, commandant de l'armée royale, plaça deux compagnies à L'Ile-Bouchard ; mais heureusement des pourparlers de paix furent alors entrepris.

Illustration de son rôle et de celui des femmes de la haute aristocratie à cette époque⁵³, Marie de Médicis, jugeant sa présence indispensable, appela Charlotte-Brabantine de Nassau à ses côtés, à Tours, en février 1616, lors de la conférence de Loudun.

Au lendemain de la signature de la paix de Loudun, pendant que son fils aîné allait à Paris avec son oncle le duc de Bouillon., Charlotte-Brabantine de Nassau se rendit à La Rochelle. Elle revint à Vitré où les soucis ne manquèrent pas de l'accabler, son fils, de retour de Paris, à la suite de l'arrestation du prince de Condé, ayant rejoint La Rochelle avec une troupe de cavalerie sans l'avertir, dans ses lettres, elle lui administra une volée de bois vert, dont il dut se souvenir toute sa vie.

Pour remercier Charlotte-Brabantine de Nassau de sa contribution à l'établissement de la paix, le souverain l'autorisa à organiser le XXIIe synode national des Eglises réformées, à Vitré, du 18 mai au 18 juin 1617. Pendant l'été, elle se rendit à la Cour avec ses trois enfants, pour assurer Louis XIII de sa fidélité, après l'élimination politique de Marie de Médicis à la suite l'assassinat de Concini.

Charlotte-Brabantine de Nassau avait la réputation d'être une proche de la Reine-mère. Pour rassurer la Cour, Duplessis-Mornay écrivait à son propos :

*« Madame de La Trémoïille se gouverne avec beaucoup de prudence & ne demande que le service du Roy & le repos public »*⁵⁴.

⁵¹ Cf. Georges SERR, *Henri de Rohan. Son rôle dans le parti protestant (1610-1616)*, op. cit., 1946, p. 152-153.

⁵² Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 409-413.

⁵³ Cf. Wendy GIBSON, *Women in Seventeenth Century France*, op. cit., p. 148.

⁵⁴ Mémoire de Duplessis-Mornay du 5 avril 1617 à l'attention de M. de La Melleraye. DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), *Mémoires... contenant divers discours, instructions, lettres & depesches par luy dressées ou écrites [...] depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1623*, tome I, p. 1102-1103.

Le mariage d'Henri de La Trémoille

Pendant l'été 1618, Charlotte-Brabantine de Nassau se rendit aux Provinces-Unies, avec son fils cadet Frédéric⁵⁵, pour régler la succession du prince d'Orange, Philippe-Guillaume de Nassau, son frère aîné décédé le 20 février 1618 à Bruxelles ; mais son souci principal était le mariage de son fils aîné, pour assurer la pérennité de sa maison. Le bruit avait couru à Vitré, d'un mariage avec la fille cadette de Sully⁵⁶, mais ce projet était sans fondement. Charlotte-Brabantine de Nassau avait, en fait, sa candidate : sa nièce, Marie de La Tour d'Auvergne. Le duc et la duchesse de Bouillon étaient très désargentés et eurent quelques réticences à précipiter ce mariage qui fut célébré le 18 février 1619 à Sedan. Cette union avait été convenue entre les deux soeurs dès la naissance de Marie, en 1601.

Le mariage d'Henri de La Trémoille et de Marie de La Tour d'Auvergne venait à peine d'être célébré qu'un événement se produisit : le 22 février la Reine-mère s'était enfuie, dans des conditions rocambolesques, et avait rejoint le duc d'Epéron à Angoulême. A l'injonction de sa mère, Henri de La Trémoille dut s'arracher des bras de sa jeune épouse pour assurer le souverain de sa fidélité, puis dut se rendre en Bretagne pour entrer en possession du comté de Montfort, à la suite de la mort de la maréchale de Fervacques.

En 1617, Henri de La Trémoille avait pour la première fois, présidé l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, tenus à Rennes du 26 octobre au 13 novembre. Le duc de Rohan présida cet ordre lors de la session de 1618, qui se tint à Nantes du 22 octobre au 6 novembre. Au mois de juillet 1619, le bruit courut que Rohan remettait en question le principe de l'alternance arrêté en 1615 ; il revint à nouveau à Duplessis-Mornay de s'entremettre. Henri de La Trémoille présida donc l'ordre de la Noblesse aux Etats qui se tinrent à Vannes du 28 septembre au 13 octobre.

Charlotte-Brabantine de Nassau, pendant ces événements, était à la Cour. A la fin du mois d'août, elle retrouva à Moret sa soeur Elisabeth qui avait enfin décidé de conduire sa fille aînée en son ménage, à Thouars. Les deux soeurs ensemble, par Pithiviers, Orléans et Tours se rendirent à Saumur, où elles rencontrèrent Duplessis-Mornay, avant de prendre le chemin de Thouars.

La seconde guerre de la mère et du fils

Charlotte-Brabantine de Nassau avait veillé à ce que son fils ne s'engage pas, en 1619, dans la première guerre de la mère et du fils, mais elle ne put faire de même en 1620, lors du second épisode de cette guerre. Henri du Trémoille était mécontent du peu de cas que le souverain et la Cour faisaient de lui. Duplessis-Mornay s'entremet à nouveau auprès de la Cour ; le 26 juillet, Louis XIII adressa de Caen une lettre à Charlotte-Brabantine de Nassau, où il promettait de donner à son fils les moyens de déployer son courage et la générosité de ses ancêtres :

« *Ma Cousine,*

⁵⁵ Charlotte-Brabantine de Nassau confia Frédéric à son frère aîné pour qu'il lui apprenne les arts de la politique et de la guerre. Mais, alarmée par les rumeurs que lui rapportait sa sœur, la duchesse de Bouillon, elle le fit revenir en France dès le mois de juin 1619.

⁵⁶ Lettre du sieur du Jaunay du 27 avril 1618.

*Vos bonnes inclinations à mon service, dont j'ai reçu des preuves suffisantes pour croire que vous le préférez à toute autre considération, me tiennent assuré des bons conseils que vous donnez à mon cousin le duc de La Trimoille, vostre fils, sur les affaires présentes, dans lesquelles j'ai voulu lui donner moyen de faire valoir son courage et la générosité de ses ancêtres dont il est très digne successeur. J'envoie à cet effet le sieur de Ponthieu vers lui, avec charge de vous saluer de ma part. Je vous prie de le croire sur ce qu'il vous dira du ressentiment que j'ai de vostre bonne affection en mon endroict. J'ai commandé au sieur de Ruchelay⁵⁷ de vous en écrire plus particulièrement. Je prie Dieu, ma Cousine, qu'il vous etc... ».*⁵⁸

Mais Henri de La Trémoille, las d'attendre, avait pris le parti de la Reine-mère. Celle-ci lui donna commission de lever deux régiments et une compagnie de gendarmes. Pour financer cette opération, Henri de La Trémoille saisit les deniers du Roi à Thouars⁵⁹.

La déroute des partisans de la Reine, le 7 août 1620, aux Ponts-de-Cé, ruina les projets guerriers de Henri de La Trémoille. Il revint à Charlotte-Brabantine de Nassau de réparer les pots cassés. Elle s'en remit à l'inévitable Duplessis-Mornay ; celui-ci dans sa lettre du 9 août, écrivait à M. de Sceaux :

*« Madame de La Trémoille douairière a fait jusques icy tout son devoir avec soupirs & larmes pour retenir Monsieur son fils de se jeter au parti de la Roine-mère, & a tout fait qu'il est encore chès luy; à quoi j'ay tenu la main de tout mon pouvoir »*⁶⁰.

Louis XIII pardonna. Les officiers et principaux habitants de Thouars portèrent les clefs de la ville et firent les soumissions à Brissac ; le duc de La Trémoille, dûment chapitré, fit amende honorable le 17 août, à Montreuil-Bellay⁶¹.

Mais ce ne fut qu'un répit de courte durée. A la suite du rétablissement du catholicisme dans le Béarn par Louis XIII, l'Assemblée protestante se réunit à La Rochelle sans l'autorisation du Roi et décida la mobilisation du parti protestant. A cela s'ajoutèrent deux tristes nouvelles pour Charlotte-Brabantine de Nassau. Elle apprit la mort de sa belle-mère Louise de Coligny, le 9 octobre 1620 à Fontainebleau, et le 30 novembre la nouvelle de la défaite, subie le 8 novembre à la Montagne Blanche, par son neveu le roi de Bohême. Son inquiétude était augmentée par le fait que son fils cadet, Frédéric, était à ses côtés⁶².

⁵⁷ Il s'agit de l'abbé Rucellaï et non de Richelieu comme l'écrit Griselle.

⁵⁸ E. GRISELLE (Ed), *Lettres de la main de Louis XIII*, Paris, 1914, 2 vol., tome. I, p. 59-60.

⁵⁹ Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 535.

⁶⁰ DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), *Mémoires... contenans divers discours, instructions, lettres & depesches par luy dressées ou écrites [...] depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1623*, tome II, p. 406.

⁶¹ Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 537.

⁶² Frédéric de La Trémoille, en dépit des rumeurs de guerre, avait entrepris son Grand Tour, accompagné de son demi-frère Hannibal, de MM. de Merat et Berthold, d'un argentier, de deux apothicaires, de deux laquais et d'un page (Archives nationales 1 AP 382/14). Au mois de juin, il était auprès de sa tante l'électrice palatine, Louise-Julienne de Nassau et au mois de juillet à Prague auprès de son cousin-germain le roi de Bohême. Il prit le chemin du retour après la bataille de la Montagne blanche.

Parmi tous ces nuages, survint une note d'espoir. Marie de La Tour d'Auvergne était enceinte et accoucha, le 17 décembre 1620, de son premier enfant : Henri-Charles, le futur prince de Tarente. A ce bonheur, s'ajoutait pour Charlotte-Brabantine de Nassau la présence de sa soeur Elisabeth, avec ses filles Julienne et Elisabeth et son petit garçon Henri, le futur maréchal de Turenne, de retour d'un périple qui, depuis le mois de septembre l'avait conduite dans ses terres de Turenne, Montfort, Limeuil, Lanquais, Nègrepelisse et Castillon. La duchesse de Bouillon et ses enfants passèrent les fêtes de Noël et de l'an nouveau à Thouars et reprirent le chemin de Sedan dans les premiers jours de janvier 1621.

1621-1622, les années tragiques

Charlotte-Brabantine de Nassau, fille d'un staathouder, soeur d'un stathouder et d'une princesse palatine, tante du roi de Bohême, considérait que le destin du protestantisme se jouait non en France, mais en Allemagne. Elle avait une entière confiance quant au respect des Edits par son jeune cousin Louis XIII et incita son fils à joindre ses efforts à ceux de Duplessis-Mornay et de Henri de Rohan, pour obtenir la dissolution de l'Assemblée de La Rochelle, afin d'obéir à la volonté du souverain. Henri de La Trémoille, échaudé par son échec de 1619, se montra cette fois-ci obéissant et ne se joignit pas à Henri de Rohan dans sa rébellion.

Lorsque Louis XIII marcha sur Saint-Jean-d'Angély, tenu par Soubise, Charlotte-Brabantine de Nassau était à Thouars et Henri de La Trémoille, sur les conseils de Duplessis-Mornay, à Taillebourg « *tant pour se trouver plus esloigné de la Court lorsqu'elle approcheroit, que plus proche de La Rochelle s'il y restoit quelque moyen de traiter* »⁶³.

Avertie, par Duplessis-Mornay, de l'arrivée du souverain à Saumur, Charlotte-Brabantine de Nassau s'y rendit pour l'assurer de sa fidélité et le reçut à Thouars le 17 mai 1621⁶⁴. Il en repartit le lendemain pour Parthenay. Henri de La Trémoille après quelques tergiversations, se décida à la fin du mois de mai, à rejoindre Louis XIII devant Saint-Jean-d'Angély. Conséquence de ces atermoiements ou mesure de précaution, le duc César de Vendôme, gouverneur de Bretagne⁶⁵, sur ordre du souverain saisit Vitré le 28 mai. En dépit des efforts tentés les 7 et 15 juin et 1er juillet auprès de l'Assemblée de La Rochelle par Henri de La Trémoille, avec le concours de Lesdiguière, pour obtenir sa dissolution⁶⁶, Louis XIII n'ordonna pas la levée de cette saisie.

Pendant l'été 1621, sa belle-fille, Marie de La Tour d'Auvergne, étant dépressive, Charlotte-Brabantine de Nassau lui conseilla d'aller rejoindre ses parents à Sedan et, en fine politique, garda son petit-fils auprès d'elle. L'automne venu, le duc de Bouillon, craignant que son neveu, devant le refus du souverain de lui restituer Vitré, ne se jette dans le parti de Henri

⁶³ Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 592.

⁶⁴ Madeleine FOISIL (Direction), *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, Arthème Fayard, 1989, 2 vol, tome II, p. 2757.

⁶⁵ César de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrée.

⁶⁶ Léonce ANQUEZ, *Histoire des assemblées politiques des réformés de France (1573-1623)*, Paris, 1859, Slatkine reprints, Genève, 1970, p. 354-358.

de Rohan, l'invita à rejoindre son épouse à Sedan⁶⁷ où il arriva le 22 octobre, le Roi ayant agréé ce voyage.

Charlotte-Brabantine de Nassau resta à Thouars pour y maintenir la confiance de leurs fidèles et y assurer la pérennité du culte protestant. Elle revint à Saumur au devant du souverain pour l'assurer de sa fidélité, lors qu'il entreprit la campagne de 1622 contre Soubise. Au mois d'avril, répondant aux sollicitations du duc de Bouillon, elle fit partir son petit-fils pour Sedan. Ce même mois, lors de la marche de Louis XIII sur Royan, elle ne put s'opposer à la saisie de Taillebourg, en raison du rôle stratégique de cette place⁶⁸. Accablée par cet échec, elle fut sérieusement malade pendant plusieurs mois.

La diversion tentée en Champagne par les mercenaires de Mansfeld, pour soulager la pression des armées royales sur les protestants du Midi, raviva ses inquiétudes, car elle n'était pas sans savoir que son beau-frère, le duc de Bouillon, et son fils avaient trempé dans cette opération. En outre, elle tremblait pour son petit-fils, à l'annonce que ces mouvements de troupes avaient propagé une épidémie à Sedan.

La paix de Montpellier

Charlotte-Brabantine de Nassau accueillit avec joie la signature de la paix de Montpellier, le 18 novembre 1622 qui permit le retour à Thouars de sa bru et de son petit-fils dans les premiers jours du mois de janvier, puis de ses deux fils au mois de février 1623. Cette félicité fut ternie par la nouvelle de la mort du duc de Bouillon le 25 mars, à l'âge de 67 ans. Le 27 avril, Charlotte-Brabantine de Nassau et sa belle fille allèrent à Sedan, pour reconforter la duchesse de Bouillon et l'accompagnèrent à la Cour où elle dut se rendre pour faire reconnaître les droits de son fils aîné sur Sedan.

En 1623 et 1624, Charlotte-Brabantine de Nassau seconda efficacement son fils aîné dans ses démarches pour récupérer la baronnie de Vitré et le comté de Taillebourg, saisis en 1621 et 1622. Par ailleurs, elle cherchait à obtenir un emploi pour son fils cadet Frédéric⁶⁹ et à marier sa fille Charlotte. Parmi tous ses soucis, elle trouva le temps le 12 février 1624, lors de son séjour à Paris, de faire un don de 300 livres pour la reconstruction du temple de Charenton, incendié en 1621⁷⁰.

Voyage aux Provinces Unies

L'année 1625 commença, pour Charlotte-Brabantine de Nassau, sous de bons auspices : le 17 mars, son fils aîné reçut une commission de maréchal de camp de cavalerie légère dans l'armée mise en place dans le pays messin, sous les ordres du duc d'Angoulême. Le 28 mars,

⁶⁷ Daniel de LICQUES (et Jean DAILLÉ), *Histoire de la vie de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, op. cit., p. 645.

⁶⁸ Cf. Lettre de Louis XIII du 30 avril et du 2 mai 1622. Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Le chartrier de Thouars. Documents historiques et généalogiques*, Paris, 1877, p. 132 et 146.

⁶⁹ Frédéric de La Trémoille, au retour de Prague, avait passé les années 1621 et 1622 aux Provinces-Unies, où il avait attendu vainement que son oncle Maurice de Nassau lui confie un emploi. Il était revenu en France au début du mois de février 1623 et après avoir séjourné à Bournezeau, Laval et Vitré, il s'établit à L'Ile-Bouchard, une des terres sur laquelle était assis le douaire de sa mère.

⁷⁰ Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Le chartrier de Thouars*, Quittance du sieur de Launay, p. 7-8.

Charlotte-Brabantine de Nassau procéda au partage de la succession de son époux entre ses enfants.

Au mois d'avril, se produisit un premier mécompte : son fils cadet Frédéric, mécontent de n'avoir pas reçu de commandement dans l'armée royale, comme son frère aîné, rejoignit le 17 les Rochelais, déclarant vouloir mourir avec eux.

Cette prise de position fâcheuse ne fit pas renoncer Charlotte-Brabantine de Nassau à sa décision d'aller voir à La Haye son frère Frédéric-Henri de Nassau⁷¹. Après avoir visité sa sœur à Sedan, elle prit le chemin des Provinces-Unies avec sa fille ; elles y arrivèrent en septembre⁷². C'est alors que Charlotte-Brabantine de Nassau reçut de France des nouvelles alarmantes : dans sa lettre du 25 septembre 1625, Jacques de Rozemont l'informait que Louis XIII était très mécontent que Frédéric ait rejoint les Rochelais alors que des négociations de paix étaient engagées :

« La Rochelle est fort desnudé de tout et souhaitteroit bien fort Madame que M. le Comte en fust dehors, car le Roy est fort irité contre luy plus que contre tout autre, car il y a des meschants qui luy ont mis en l'esprit que sans luy, qui gouvernoit le peuple mieux que n'a jamais faict aucun autre, a empesché la paix d'estre conclue et arrestée il y a plus de deux mois.

Vous me pardonnerez, s'il vous plaist, Madame, sy je vous ose annoncer ces fascheuses nouvelles, mais afin que vous sçachiez le mal pour penser à travailler de bonne heure au remedde et que cependant que vous estes auprès de ceux que l'ont accuse de l'avoir faict, vous les solicitiez à y donner quelques remeddes.... ».

Touchant son fils aîné, Henri, Jacques de Rozemont écrivait que celui-ci attendait :

« (...) la nouvelle de la paix du dedans avec impatience et il aura comme beaucoup d'autres gens de bien du Royaume ceste misérable action pour change. Il est fort au bonnes grâces du Roy et de la pluspart de ses ministres qui tous louent sa sage conduite et son affection au service de Sa Majesté et je croy, Madame, que s'il n'avoit le pêché originel qui est d'estre de la créance qui est aujourd'huy oprimée qu'on feroict que le Roy se porteroit à faire quelque chose pour le bien de ses affaires »⁷³.

Avec le pragmatisme qui la caractérise, Charlotte-Brabantine de Nassau intervint auprès du souverain et de Richelieu pour plaider la cause de Frédéric de La Trémoille⁷⁴.

⁷¹ A cet effet, Charlotte-Brabantine de Nassau obtint, le 8 juillet 1625, un laissez-passer de l'infante Isabelle-Claire pour elle "avec ceus de sa compagnie et suite, ensemble sa litière, carosse, chariot, muletz, chevaux, hardes et bagage" et une lettre de Louis XIII du 14 juillet à l'attention de l'archevêque de Cologne. Louis-Charles de La TREMOILLE, *Le Charrier de Thouars*, p. 125. et 133.

⁷² Lettre de Monsieur Naudin du 7 septembre 1625 à Madame la duchesse douairière de La Trimouille à La Haye. Archives nationales, 1 AP 671.

⁷³ Archives nationales, 1 AP 355.

⁷⁴ Frédéric de La Trémoille reçut, le 13 mars 1626, le pardon de Louis XIII. Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Le charrier de Thouars*, p. 269-270.

Le mariage de Charlotte de La Trémoille

Lors de ce séjour à La Haye, la reine de Bohême, Elisabeth Stuart, proposa de marier Charlotte de La Trémoille à un jeune seigneur anglais de son entourage, Jacques Stanley, baron de Strange, fils du comte de Derby⁷⁵. Charlotte-Brabantine de Nassau consentit à cette union et les deux jeunes gens se marièrent le 4 juillet 1626, à La Haye. Charlotte-Brabantine de Nassau accompagna sa fille en Angleterre. Elles arrivèrent dans un climat de crise, le roi Charles Ier venant d'expulser l'entourage français de la reine, Henriette-Marie de France. Le souverain britannique accueillit les deux femmes en son palais de Saint-James et demanda à Charlotte-Brabantine de Nassau d'apaiser les ressentiments de son épouse. Pour cela, il la nomma Dame du lit. Selon le témoignage de Bassompierre, la duchesse de La Trémoille réussit dans cette mission. Le 16 octobre 1626, Charlotte-Brabantine de Nassau revint en France⁷⁶ et arriva à Paris le 3 novembre « ayant receu force incommodités en son voyage »⁷⁷.

La guerre de nouveau

L'année 1627 commença sous de bons auspices ; Frédéric de La Trémoille obtint du roi de Danemark Christian IV, en guerre contre l'Empereur, une commission de capitaine et Louis XIII consentit à ce qu'il serve en pays étranger. Mais ce commandement s'avéra sans suite le roi de Danemark, ayant été de défaite en défaite, sollicita la paix et Frédéric, gros-jean comme devant, dut revenir à L'Ile-Bouchard.

C'est alors que Charlotte-Brabantine de Nassau apprit que le cardinal de Richelieu qui achetait des terres à proximité de son domaine familial de Richelieu afin d'obtenir l'érection de cette terre en duché, avait proposé à son fils aîné de lui acheter L'Ile-Bouchard. Or, Charlotte-Brabantine de Nassau était concernée en premier lieu par cette vente, car son douaire était assis en partie sur cette terre. Considérant que cette vente condamnait à bref échéance l'exercice du culte réformé à L'Ile-Bouchard, elle n'y consentit pas et Richelieu dut ajourner son projet. Pourtant, Charlotte-Brabantine de Nassau avait bien besoin d'argent, pour régler les 20 000 écus dont sa fille lui demandait le paiement, conformément à la clause prévue à son contrat de mariage.

Sur ces faits, l'Angleterre entra en guerre avec la France et une armée anglaise débarqua dans l'Ile de Ré. Comme aux plus sombres heures des années 1620-1622, Louis XIII franchit la Loire à la tête de son armée, pour marcher cette fois-ci sur La Rochelle. Charlotte-Brabantine de Nassau l'accueillit, le 6 octobre 1627, au château de Thouars⁷⁸. Elle rendait compte à sa sœur de cette visite :

⁷⁵ Charlotte de La Trémoille (1661-1664) est connue dans l'histoire d'Angleterre pour avoir "conducted a spirited defense of the family's country seat of Lathom house" contre les troupes du général Fairfax. Un portrait de groupe la représentant avec son mari et une de leurs filles, peint par Van Dyck, est conservé dans la Frick collection de New-York. Elle a été l'objet de deux études : Henriette de WITT (née Guizot), *The Lady of Lathom. Being the Life and Original letters of Charlotte de La Trémoille, countess of Derby*, 1869. *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby, d'après des lettres inédites conservées dans les archives des ducs de La Trémoille, 1601-1664*, Paris, Didier, 1870 ; Léon MARLET, *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby (1599-1664)*, Paris, 1895.

⁷⁶ Léon MARLET, *Charlotte de La Trémoille, Comtesse de Derby*, op. cit., p. 37.

⁷⁷ Lettre de Turenne à sa mère du 2 novembre 1626. S. d'HUART, *Lettres de Turenne*, SEPVEN, Paris, 1971, p. 42-43.

⁷⁸ Journal de Jean Héroard, tome II, p. 3028-3029.

« (...) il faut qu'à cette fois j'entretienne ma chère Madame mieux que je n'avois fait et ayant eu la Court icy, mais comme un éclair, car elle ariva sur les cinq heurs du soir et partit à six heure au matin.

Je ne fus point délogée de ma chambre, ny mon fils, ny nos pettis-fils, le Roy ayant commendé que on nous y laissa. J'avois envye d'aller au chan, mais les maréchaux du logis arivèrent qui nous criois seroy encore bien loing, mon fils ne se soussiant d'estre avec. Cella fut qu'on me conseilla de ne bouger. Il n'y eut au château logé que le Roy, le gentilhomme de la Chambre quy est M. de Souvray⁷⁹, M. le Premier⁸⁰ et le capitayne des gardes quy estoit lors M. de Tresme⁸¹, car il estoit lors de quartier.

Quy fut bien enpêché ce fut moy, car je ne savois sy je devois voir le Roy, mes enfans y estant qu'il l'estoit allé trouver le jour de devant à Saumur. M. de Bullion me dit qu'il le falloit. Je l'alay atandre sur la terrasse et M. de Chonbert m'y r'leva qui estoit arivé devant. Il me fit très bon visage et me dit qu'il estoit bien aysé de le voir et qu'il savoit que si l'aprenois, je me resjouis du recouvremant de sa santé et puis me retire. Et tout ces Messieurs me vinrent voir et M. d'Erbaut pour sapelain, car les autre me firent faire leur excuse. Il eut M. le maréchal de Basonpiere⁸², M. de Souverai, M. de Lusenbour⁸³, le marquis de (illisible), M. de Tresme. Mais tout cella se retira devant l'ordre et nos pettis virent souper le Roy quy les baisa ; et à neux heure du soir il y avoit ausy peu de bruit au logis que sy n'y eut personne, le Roy estant et tout le monde couché.

Voilla toute la cour que je fis. Je trouve tout le monde de sorti vite contre La Rochelle. M. le Cardinal avoit pris le chemin de Richelieu et ne passa icy, mais à l'Ile-Bouchart et sans s'y aresté et le désire tousjours, mais à un grand marché et je n'ay point envye de le vendre »⁸⁴.

Au mois de novembre, Charlotte-Brabantine de Nassau se rendit à Paris.

L'abjuration d'Henri de La Trémoille

Au mois de janvier 1628, Henri de La Trémoille avait présidé l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, réunis à Nantes. Alors qu'à la Cour couraient des rumeurs sur sa conversion prochaine, l'on est surpris de voir que Charlotte-Brabantine de Nassau avait prolongé pendant le premier semestre 1628 son séjour à Paris et qu'elle rejoignit, au début du mois de juillet, sa belle-fille à Vitré, où celle-ci accoucha, le 19 juillet, d'une fille, qui fut prénommée Elisabeth. Le lendemain ou le surlendemain, elle apprit l'abjuration de son fils Henri, le 18 juillet entre les mains du cardinal de Richelieu.

⁷⁹ Jean de Souvré ou de Souvray (1584-1656), seigneur dudit lieu, marquis de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre et capitaine du château de Fontainebleau.

⁸⁰ Henri de Beringhen (1603-1692), premier valet de chambre.

⁸¹ Roger Potier (1579-1670), comte de Tresmes, capitaine des gardes du corps.

⁸² François de Bassompierre (1579-1646), ancien compagnon d'Henri IV, colonel général de Suisses, maréchal de France depuis 1622.

⁸³ Louis d'Albert de Brantes († 1630), frère aîné de Luynes, duc de Piney-Luxembourg, par son mariage avec Marguerite de Luxembourg, fille héritière d'Henri de Luxembourg, duc de Piney.

⁸⁴ Archives nationales, 273 AP 179.

L'on ne peut que s'interroger sur le fait que les deux femmes avaient laissé Henri de La Trémoille seul à Thouars, comme si c'était à lui seul de prendre sa décision. L'on notera qu'à la différence de sa sœur la duchesse de Bouillon, Charlotte-Brabantine de Nassau acceptera l'abjuration de son fils avec un certain pragmatisme.

La conversion de Henri de la Trémoille avait fait espérer à certains qu'elle serait suivie de celle de sa mère et de son épouse, mais toutes deux restèrent inébranlables. Touchant Charlotte-Brabantine de Nassau, le procureur fiscal de Thouars, Josias Thévenot, écrivait, le 7 février 1629, à Monsieur de Champdor, le secrétaire de la duchesse :

*« Nostre Eglise a receu grande consolation lorsque selon nos espérances et contre la créance de nos contraires, nous avons esté assuré de la persévérance de Madame. Dieu, la fortifie de plus en plus et nous la continue pour refuge et nostre tutrice en nos afflictions »*⁸⁵.

Pour sa part, Paul Geslin de la Piltière, le pasteur de Thouars, précisait le 3 janvier 1629 à André Rivet que Charlotte-Brabantine de Nassau et sa belle-fille, à leur retour de Vitré, persuadèrent Henri de La Trémoille de ne rien entreprendre contre le petit troupeau de Thouars :

*« Mesdames ont par leur retour de Vitré confirmé & consolé ce troupeau affligé et beaucoup servi à maintenir mondit seigneur le duc en son bon naturel »*⁸⁶.

Charlotte-Brabantine de Nassau et sa belle fille se rendirent ensuite à Paris. Le pasteur de Taillebourg, Guillaume Rivet, dans sa lettre du 23 mars 1629 à son frère André, nous apprend que :

« Madame la duchesse estant à Paris a vertueusement résisté et Madame sa belle-mère, qu'on n'a pas osé attaqué, est allée à Sedan d'où je croy qu'elle s'approchera de vous ».⁸⁷

Le mariage d'Henriette de La Tour d'Auvergne

Charlotte-Brabantine de Nassau se rendait à Sedan pour prendre une revanche sur le sort. En effet, pendant le second semestre 1628, elle avait pressé sa soeur Elisabeth, duchesse douairière de Bouillon, de consentir au mariage de sa fille Henriette de La Tour d'Auvergne avec un gentilhomme huguenot breton, Amaury III Gouyon, marquis de la Moussaye⁸⁸. Ce mariage, célébré au printemps 1629 à Sedan, sera la dernière grande réussite politique de Charlotte-Brabantine de Nassau. Le marquis et la marquise de La Moussaye seront des appuis fidèles de son fils en Bretagne, mais aussi assureront la pérennité du culte protestant dans l'évêché de Saint-Brieuc jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes.

⁸⁵ Archives nationales, 1 AP 679.

⁸⁶ Bibliothèque de l'Université de Leyde, BPL 302/157.

⁸⁷ B. U. Leyde, BPL 287/I/26.

⁸⁸ Henriette de La Tour d'Auvergne avait accompagné sa sœur aînée à Vitré en 1627 et c'est à cette occasion qu'elle avait rencontré le marquis de la Moussaye. Les deux duchesses de La Trémoille avaient tout de suite réalisé l'intérêt politique que représentait ce mariage pour leur maison et pour la conservation du protestantisme en Bretagne.

La vente de la baronnie de L'Ile-Bouchard

La conversion de son fils aîné n'était pas l'unique source de soucis de Charlotte-Brabantine de Nassau. Son fils cadet, Frédéric, qui était aux Provinces-Unies depuis le mois de mars 1628, à la nouvelle de l'abjuration de son frère, avait rejoint dès le 24 août le roi d'Angleterre à Portsmouth et s'était embarqué au côté de Soubise à bord d'un des vaisseaux de la flotte, avec laquelle lord Lindsey tenta sans succès de secourir La Rochelle. Au lendemain de la capitulation de la ville, comme Mme de Rohan et son fils Soubise, Frédéric de La Trémoille ne fut pas englobé dans la grâce royale et dut solliciter personnellement son pardon du souverain, qui le lui accorda le 6 novembre 1629⁸⁹.

Pour obtenir ce pardon, Charlotte-Brabantine de Nassau avait probablement sollicité l'intervention du cardinal de Richelieu, et c'est sans doute la raison pour laquelle, en retour, elle ne s'opposa plus à la vente de L'Ile-Bouchard que son fils aîné céda le 18 décembre 1629 au cardinal, moyennant le somme de 180 000 livres.

Un nouveau pasteur à Thouars

Paul Geslin de La Piltière, le pasteur de Thouars, était âgé et malade. Au début du mois de décembre 1629, Charlotte-Brabantine de Nassau, consentit à ce qu'il se retire. Pour le remplacer, son choix se porta sur un ancien ministre de La Rochelle : Jean-Pierre Salbert, sieur de La Cotinière. Ayant été expulsé de La Rochelle après la capitulation de la ville, il était en résidence surveillée à La Mothe-Saint-Heray. Il avait été un des chefs de la résistance du parti réformé, mais était aussi connu pour avoir formellement interdit à un Rochelais, qui le consultait à ce sujet, d'assassiner le cardinal de Richelieu⁹⁰. En lui, Charlotte-Brabantine de Nassau trouvait un pasteur de choc, apte à maintenir le petit troupeau de Thouars dans son devoir, mais aussi un homme bien vu de Richelieu. Il ne lui restait plus qu'à obtenir l'accord de son fils. Le 25 avril 1630, Jacques de Rozemont lui écrivait : « *Monseigneur a bien agréable que M. Salbert soyt pris pour ministre de l'Eglise de Thouars* »⁹¹.

La brouille avec Frédéric

Le 13 juin 1630, Charlotte-Brabantine de Nassau, répondant aux invitations de son gendre et de sa fille, Lord et Lady Strange, s'embarqua pour l'Angleterre. Sur le chemin « *au delà de Douvres* », elle fut accueillit par son fils Frédéric et son gendre⁹². Elle eut la joie d'assister le 17 novembre 1630 à la naissance de sa petite-fille Henriette-Mary.

Ce voyage fut marqué par sa rupture avec son fils cadet Frédéric. Celui-ci menait joyeuse vie en Angleterre et n'accepta pas les observations de sa mère. Le 20 octobre 1630 à

⁸⁹ Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Le chartrier de Thouars*, p. 270.

⁹⁰ E. TROCMÉ, "L'Eglise Réformée de La Rochelle jusqu'en 1628", *B.S.H.P.F.*, tome IC, 1952, p. 170.

⁹¹ Archives nationales, 1 AP 355.

⁹² Lettre de Jacques de Rozemont du 28 juin 1630 à Charlotte-Brabantine de Nassau. Archives nationales, 1 AP 355.

Richmont, dans un accès de colère, il révoqua la procuration générale qu'il lui avait consentie, désignant à sa place son demi-frère naturel Hannibal⁹³.

Dans sa lettre du 31 décembre 1630 à André Rivet, Elisabeth de Nassau écrivait :

« J'ay eu des lettres de Madame de La Trémoille, ma seur, depuis l'acouchement de Madame sa fille de quy elle me tesmoigne estre bien contante et c'est ce quy la soulage dans le déplaisir qu'elle m'a mandé recevoir et dont vous me parlés aussy, et duquel je la plain infiniment estant ayse à se représenter combien il luy doit estre sensible. Dieu veuille par sa bonté qu'il ne dure point et que de ce coté là et de tous autres elle puisse estre aussy satisfaite que je le désire »⁹⁴.

La mort de Charlotte-Brabantine de Nassau

Charlotte-Brabantine de Nassau revint à Paris à la fin de l'année 1630. Elisabeth de Nassau écrivait le 28 janvier 1631, à ce propos, à André Rivet :

« Il faut que je vous fasse part du contentement que j'ay receu d'avoir appris Madame de La Trémoille, ma seur, heureusement arivée à Paris par de ses lettres et qu'elle a eu un passage fort aysé de Douvre à Calais et auquel elle a recongneu une grande assistance de Dieu et miraculeuse, le vent ayant cessé à leur suplication aussy avoit-elle son recours à luy à ce grand besoing »⁹⁵.

Charlotte-Brabantine de Nassau trouva à Paris son fils aîné qui avait été blessé au genou le 1^{er} août 1630, alors qu'il allait reconnaître les approches de Carignan. N'appréciant pas son entourage catholique, elle ne demeurait pas avec lui. Le 11 février 1631, Elisabeth de Nassau, écrivait à Rivet :

« Madame de La Trémoille, ma seur, se porte fort bien, Dieu mercy, mais elle estoit fort en paine de Madame la maréchale de Châtillon⁹⁶, quy estoit fort malade. Je vous ay mandé comme elle estoit party d'Engleterre sans que Monsieur son jeune fils se fut humilié. Elle m'en a dit ses douleurs fort juste ».

Pendant les premiers mois de l'année 1631, Charlotte-Brabantine de Nassau fut visitée régulièrement par son neveu Turenne. Le 21 janvier, celui-ci informait sa mère qu'elle se portait « extrêmement bien ». Le 3 février, il lui écrivait :

« Je fus hier chés Madame vostre sœur qui a gardé cinq ou six jours la chambre et de là chés M. de La Trimoille qui est aussi mal de sa jambe que jamais ».

⁹³ Jean-Dominique PIERUCCI, *Un batard d'illustre maison Hannibal de La Trémoille (1595-1670)*, Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, Niort, 1972, p. 37.

⁹⁴ Koninklijk Huis Archief, Inv. 11, XVII D-8, ad.

⁹⁵ Koninklijk Huis Archief, Inv. 11, XVII D-8, ad.

⁹⁶ Anne de Polignac, femme de Gaspard III de Coligny, comte de Châtillon, était une amie intime de la duchesse douairière de La Trémoille.

Le 11 février, Turenne visita à nouveau sa tante. Le 17 février, il lui apporta des confitures ; le 4 mars, il lui rendit une nouvelle visite⁹⁷.

Le 16 avril 1631, Elisabeth de Nassau écrivait à Rivet :

« J'atens tous les jours mes deux fils. Je sauray bien des nouvelle de Madame de La Trémoille, ma seur, par eux. J'ay eu de ses lettres encore par le dernier coche. Elle a eu quelque défluxion, mais dont elle est guéry, Dieu mercy. Je le suplye de luy mettre l'esprit dans le repos que je luy désire blasmant bien le tourment que l'on luy donne sy injustement »⁹⁸.

Son fils aîné, au début du printemps, étant parti pour rejoindre son épouse en Bretagne, Charlotte-Brabantine de Nassau décida de quitter Paris. Mais plutôt que de se rendre au château de Thouars, où les séjours lui étaient devenus pénibles du fait des messes qui y étaient désormais célébrées, elle se rendit au château de La Mothe à Châteaurenard⁹⁹. Mais elle avait contracté une maladie contagieuse à Paris et c'est en ce château qu'elle mourut, loin de son fils et de sa belle-fille, le 19 août 1631 sur les trois à quatre heure du matin, entourée de sa soeur Emilia-Secunda, duchesse de Landsberg, d'Anne de Polignac, maréchale de Châtillon, de Françoise de Coligny, veuve de René de Talensac, sieur de Loudrière et de ses serviteurs¹⁰⁰. Elle n'était âgée que de 50 ans.

Le 30 août 1631, Guillaume Rivet, le pasteur de Taillebourg, écrivait à son frère André à La Haye :

« On vous aura mandé le décès de Madame la Douairière de La Trémoille morte à Chasteau-Renard de fièbvre pourprée. Sa fin a esté excellente & du tout respondante à sa vie. Ell'a ordonné qu'on l'enterrât à Chastillon-sur-Loin sans estre ouverte et, sans doubte, ayant esté grandement consolée & assistée par Madame la mareschale. Elle a désiré d'estre mise en lieu où leurs corps se rencontreront en la mort, comme leurs âmes estoyent liés en une mesme foy & éslection singulière. Nous avons beaucoup perdu quand ell'a plus gagné »¹⁰¹.

Le 22 septembre 1631, Elisabeth de Nassau répondait aux condoléances d'André Rivet :

« Monsieur,

Dans mon infirmité, je suis bien plus capable de ressentir ma grande perte que de recevoir consolation en me représentant la joye et le repos dont jouit ceste bonne seur tant aymée de moy. Je recongnois bien que puisqu'elle est sy heureuse, que je dois essuier mes larmes pour son regart mais pour le mien. J'ay un très juste sujet de douleur, ayant perdu ce quy m'estoit cher comme un segont moy mesme et quy m'estoit un sy grande bénédiction et consolation dans les misères de ceste vye. Elle n'est plus et jouit de la béatitude à la vérité,

⁹⁷ S. d'HUART, Lettres de Turenne, op. cit., p. 151, 153, 155, 159.

⁹⁸ Koninklijk Huis Archief, Inv. 11, XVII D-8, ad.

⁹⁹ Châteaurenard (Loiret) à 15 km au nord de Châtillon-sur-Loing (Châtillon-Coligny depuis 1896), siège de l'Eglise domestique des Coligny. Le château de La Motte a été bâti à partir de 1604 par l'architecte Jean Androuet du Cerceau pour Louise de Coligny, belle-mère de Charlotte-Brabantine de Nassau.

¹⁰⁰ Louis-Charles de LA TRÉMOILLE, Les La Trémoille pendant cinq siècles, tome IV, Inventaire après décès de Charlotte de La Trémoille, duchesse douairière de La Trémoille, p. 47-48.

¹⁰¹ Bibliothèque de l'Université de Leyde, BPL 287/I/31.

mais moi j'y demeure et suis bien à plaindre, car Dieu me tesmoigne par ce châtiment qu'il est bien couroucé. Je le suplye me faire la (...) de m'humilier sous sa main puissante et quy m'a tousjours esté sy bonne que d'estre venue à mon ayde à mon grand besoing. Il y viendra sy luy plaît à celui-cy quy est bien pressant, comme vous le vous savés bien représenter. Je ne pouvois pas y estre consolée de personne plus puissamment que de vous quy avés tant de sujet de regretter celle que je pleure et tant de congnoissance de l'affection qu'elle me portoit et de sa grande piété durant sa vye, quy estoit en sy grande édification, mais il faut que sa mort quy a donné de l'admiration et sa joye de randre son âme entre les mains de son Dieu, modère mon affliction comme vous me le savés sy bien représenter & que c'est mon devoir. Je pryé Dieu qu'il me fasse la grâce de m'en acquiter et me suporter en ma foiblesse. Continués, je vous suplye, à le prier pour moy et croiés que vous ne pouvés randre véritable à personne quy vous fasse service avec plus d'afection que moy ny quy soit davantage que je suis,

Monsieur,

Vostre humble et très afectionné à vous faire service.

Elisabet de Nassau »¹⁰²

Charlotte-Brabantine de Nassau au miroir de ses lettres

Charlotte-Brabantine de Nassau, avant que nous n'entreprenions la rédaction de cet article, n'était guère qu'une ombre. Pour mieux préciser sa personnalité, nous joignons l'étude thématique que nous avons réalisée à partir de ses quelques deux cent lettres adressées à son mari Claude de La Trémoille, à son fils aîné Henri et à ses gens, conservées dans le Fonds La Trémoille. Analyse qui permet de mieux cerner sa personnalité et de la rendre présente en tant qu'épouse, mère, épistolière, politique, maîtresse de maison et huguenote.

L'épouse

Les historiens masculins, avec une touchante unanimité, écrivent, textes à l'appui, que le statut juridique de la femme s'est dégradé depuis la Renaissance, parallèlement la montée de l'absolutisme et du modèle monarchique¹⁰³. Si on les en croit, les femmes se considérant comme l'égal de l'homme, ne sont que des alibis, aucunement représentative de l'immense majorité des femmes de cette époque. Charlotte-Brabantine de Nassau est incontestablement une de ces femmes alibis. Mais, en fait, comme le souligne, Sharon Kettering, l'absence de pouvoir des femmes a été exagéré¹⁰⁴. Les femmes, par leurs capacités personnelles, par leur parenté, par leur art de se faire des relations, contribuaient efficacement à la prospérité de leurs maisons. L'administration de leurs biens reposait sur elles, lorsque que leurs maris s'en désintéressaient, en étaient physiquement ou intellectuellement incapables ou étaient absents. Par ailleurs, Charlotte-Brabantine de Nassau étant protestante, le discours protestant, plus égalitaire et plus exigeant, faisait d'elle presque l'*alter ego* de son mari¹⁰⁵.

¹⁰² Koninklijk Huis Archief, Inv. 11, XVII D-8, ad.

¹⁰³ Cf. notamment Jean DELUMEAU, *La peur en Occident*, Librairie Arthème Fayard, 1978, réédition coll. "Pluriel", 1980, chapitre X, p. 429-436.

¹⁰⁴ Sharon KETTERING, *French Society. 1589-1715*, Pearson Education Limited, 2001, p. 139.

¹⁰⁵ Janine GARRISSON, *L'Homme protestant*, Editions complexes, Bruxelles, 1986, Chapitre VII : "La femme protestante : de la modération au dépassement", p. 135-162 et Liliane CRÉTÉ, *Le protestantisme et les femmes aux origines de l'émancipation*, Labor et Fidès, Genève, 1999.

Il est significatif de voir au fil des lettres que Charlotte-Brabantine de Nassau adressa à son mari, comment cette toute jeune femme, âgée seulement de 18 à 24 ans pendant sa vie conjugale, a su acquérir un ascendant certain sur son époux, de 13 ans son aîné. Dès ses premières lettres, on la voit admonester son mari, lui rappeler qu'il doit la tenir au courant en lui écrivant. Femme-qui-prend-le-dessus¹⁰⁶, elle a incontestablement le tic de la moralisatrice¹⁰⁷. Déjà dans sa première lettre, n'écrit-elle pas : « *Monsieur me n'acheter pas tenps de belles ardes que cella vous face de la paine à païer* ». Dès la cinquième lettre à son mari, elle n'hésite pas à le tancer à propos de l'achat d'un mauvais cheval :

« *Il faut que il (un serviteur) vous dise Monsieur que vous este un peu opiniâtre et que je vous disois bien qu'il y avoit un cheval qui ne valoit rien, que vous disiee que c'étoit moquerie. Grégoire dict qu'il a bien trop de dens* ».

Charlotte-Brabantine de Nassau, par ailleurs, n'était pas une femme qui s'en laissait conter. Dans une lettre non datée de 1603, où elle répond à une lettre de son mari qu'elle jugea un peu trop froide à son gré, elle n'hésite pas à lui rappeler son fait :

« *jay nay rien fait ce me senble qui fait vous fâcher. J'ay panser q'ue ce ne sera rien, mais mon affection me fait [...] et les mots de vostre lestre et l'extrême désir que j'ay, que vous soier en mon endroit tel q'ua l'acoutumée, car le seul contentement de ma vie gît en la conservation de vostre bonne grâces ne voulant manquer, s'il m'est possible, à rien q'ui vous soit agréable* ».

Charlotte-Brabantine de Nassau révèle peu de son intimité dans ses lettres. Elle appelle son mari : « Mon bon Monsieur ». Elle jette un voile pudique sur leurs relations. Ses déclarations les plus intimes avouent la tendresse plus que la passion¹⁰⁸. Son expression la plus osée est très mesurée : « *Bonjour Monsieur, je vous baise très humblement les mains et la bouche* ». L'on est loin de la gaillardise dont fait preuve, à son encontre, le duc de la Trémoille dans sa lettre du 13 décembre 1599 :

« *Mon coeur, j'ai plus d'envie de vous voir que de vivre et me semble sue je serai guéri lorsque j'aurai mon fils entre mes jambes et que je serai entre les vôtres* »¹⁰⁹.

Notons qu'une fois mère, dans toutes les lettres à son époux, Charlotte-Brabantine de Nassau le tient informé de la santé de leurs enfants, attitude très proche du sentiment moderne de l'enfance et qui, comme le souligne Evelyne Berriot-Salvadore, est la richesse principale du chartrier de Thouars. Nous voyons en effet les enfants vivre sous les yeus de leur père et de leur mère¹¹⁰. Nous sommes bien loin des thèses de Philippe Ariès sur l'indifférence à la petite enfance.

¹⁰⁶ Cf. Natalie Z. DAVIS, *Les Cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16e siècle*, Collection historique, Aubier, 1979, Chapitre V : La chevauchée des femmes, p. 210-250.

¹⁰⁷ Cf. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC (Dir), *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Klincksiesk, 1999, Introduction, p. 6-7.

¹⁰⁸ Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Librairie Droz, Genève, 1990, p. 140.

¹⁰⁹ Cité par Maurice DAUMAS, *La tendresse amoureuse XVI-XVIIIe siècles*, Perrin, 1996, p. 60.

¹¹⁰ Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, op. cit., p. 146.

Vostre bien bonne mère

Dans toutes ces lettres à son fils aîné, Charlotte-Brabantine de Nassau utilise cette formule de politesse : « *Vostre bien bonne mère* ». Paraphrasant Robert Muchembled¹¹¹, nous serions tenté de dire qu'elle fut une super-mère envers son fils Henri, puisque du fait de la mort de son époux, elle combina les fonctions de mère et de père¹¹². Il est vrai que l'éthique protestante est particulièrement exigeante en la matière, reconnaissant à la mère, en l'absence du père, la responsabilité de faire respecter l'ordre et la morale à la maison¹¹³.

Les sentiments qu'elle manifestait envers son fils aîné, « *la vie de ma vie* » (29 avril 1622), font beaucoup penser à Madame de Sévigné pour l'amour maternel¹¹⁴, mais aussi à Madame de Maintenon, la première institutrice de France¹¹⁵. Comme Madame de Sévigné à sa fille, elle reproche à son fils de ne pas lui écrire assez souvent, notamment lors de l'équipée de celui-ci en 1616 à La Rochelle. L'éducation qu'elle dispense à son fils, s'inscrit dans le processus civilisateur défini par Norbert Elias¹¹⁶. Elle entendait qu'il refrène ses pulsions et, comme nous l'avons dit ci-dessus, qu'il soit fidèle au Roi. Elle lui conseille d'agir avec discernement : « *On vous conseille de vous ellongner de mes avis. J'ay plus de conscience et plus de courage que ceux quy vous les donnent* » (1er février 1617).

Loin de l'image de la personne aimable que donnent les lettres à ses autres correspondants, les lettres de Charlotte-Brabantine de Nassau à son fils donnent d'elle l'image d'une mère dans son rôle de détentrice du pouvoir, froide, hostile, toujours limitatrice, imposant à l'enfant des renoncements et le contraignant à renfermer « en » lui-même ce qu'il voudrait faire, montrer ou exprimer¹¹⁷, mais comme, dit le diction, qui aime bien châtie bien.

L'épistolière

Charlotte-Brabantine de Nassau, comme bien des français de nos jours, écrit un français à la limite du phonétique. Elle ne double pas les n, m, s qu'en l'usage du français l'exige. Elle ignore avec superbe les accords, les règles de conjugaison. Elle écrit à la hâte, au fur et à mesure que les idées lui viennent au fil de la plume, sans aucun souci de composition,

¹¹¹ Robert MUCHEMBLED, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, Coll. Pluriel, Hachette, 1994, p. 340-348, Des super-pères au nouveaux fils..

¹¹² Il est dommage qu'aucune lettre de Charlotte-Brabantine de Nassau à sa fille Charlotte et à son fils cadet Frédéric n'ait été conservée, ce qui nous aurait permis de connaître son attitude à leur égard. Si Henri paraît être un enfant malléable, Frédéric semble avoir été une personnalité turbulente, peut être pour attirer l'attention de sa mère, dont il se sentait délaissé au profit de son aîné.

¹¹³ Janine GARRISSON, *L'Homme protestant*, op. cit., p. 146.

¹¹⁴ Roger DUCHÊNE, *Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Nouvelle édition augmentée, Klincksieck, 1992.

¹¹⁵ Pierre E. LEROY et Marcel LOYAU (Présentation), *Madame de Maintenon, "Comment la sagesse vient aux filles"*. *Propos d'éducation*, Bartillat, 1998.

¹¹⁶ Norbert ELIAS, *La civilisation des moeurs*, Calmann-Lévy, 1973, réédition Coll. Agora, Pocket, 1999 et *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975, réédition Coll. Agora, Pocket, 1997.

¹¹⁷ Norbert ELIAS, *La Société des individus*, Arthème Fayard, 1991, Edition de poche, Coll. Agora, Pocket, 1997, p. 175.

n'hésitant pas à reprendre des thèmes qu'elle a déjà développés aux paragraphes précédents¹¹⁸. Comme toute cette génération de la noblesse vivant à la charnière du XVI^e et du XVII^e siècle, Charlotte-Brabantine de Nassau était restée proche du peuple et utilisait un langage proche du parler populaire. Elle parseme notamment ses lettres d'expressions populaires : « *quant on ne fait rien, on ne fait rien* » (29 octobre 1616), « *faut non tout ce qu'on voudra, mais ce qu'on veut* » (31 décembre 1616), « *quy tient la queue de la poille* » (1618).

Une tête politique

En dépit de son français déficient, Charlotte-Brabantine de Nassau était une tête politique. Elle est un exemple caractéristique de la société de l'époque Louis XIII où les femmes tenaient un rôle important¹¹⁹. Dans les lettres qu'elle écrit à son fils, elle lui donne de véritable cours de sciences politiques. L'on peut présumer qu'elle a appris ce savoir au contact de sa belle-mère Louise de Coligny, de son frère Maurice de Nassau et de son beau-frère le duc de Bouillon.

Les historiens, sans aucune vérification, associent Henri de La Trémoille aux troubles du début des années 1610, ignorant qu'il avait alors tout juste douze ans et qu'il ne fit ses premiers pas dans l'arène politique qu'en 1615, au retour de son voyage en Europe. C'est en fait sa mère qui décidait sur le plan politique. Ses lettres de 1615 établissent nettement qu'à la demande de la régente Marie de Médicis, elle joua un rôle de modératrice.

Charlotte-Brabantine, par sa mère, était une Bourbon-Montpensier, donc une authentique cousine de Louis XIII. En la personne du souverain, elle voyait le gardien des Edits et de la paix, entendait que son fils lui resta fidèle. ne devant manquer ni à Dieu, « *ny à vostre Roy* » (novembre 1616) et que « *Dieu et le Roy soient toujours devant vos yeux* » (22 février 1617). Dans sa lettre du 21 octobre 1621, où elle informe son fils que Louis XIII a fait relâcher un étudiant de Thouars fait prisonnier lors du siège de Montauban, elle est toute entière lorsqu'elle écrit : « *Il y a de la bonté dans ce prince, beaucoup* ».

Charlotte-Brabantine de Nassau, nous l'avons dit n'approuvait pas la rébellion des protestants contre le Roi, sans toutefois se désolidariser de leur sort ; dans sa lettre du 17 juin 1621, témoignant de sa finesse politique, elle écrit ainsi à son fils :

« Je vous prie que près du Roy vous rendrez vos actions et parolles du tout agréable, affin que vous puissiez ausy vous maintenir en la condition de ne nuir à vos frères, car il a bien moyen de n'estre point de leur avis et de n'aller contre eux, mais vous les pouvez plu servir estant agréable à Sa Majesté »

Princesse d'Orange, cousine du souverain, mariée dans une des plus grande Maison de France. Charlotte-Brabantine de Nassau reste néanmoins proche du peuple. Ainsi lors de la

¹¹⁸ Au XVII^e siècle une orthographe négligée était l'image de marque des femmes de qualité, une orthographe exacte était le fait des auteurs de profession ou des pédants. Cf. Wendy GIBSON, *Women in Seventeenth Century France*, op. cit., p. 36-37.

¹¹⁹ Norbert ELIAS, *La Société de Cour*, Préface de Roger Chartier, Coll. Champs, Flammarion, 1985, p. 215. Certes les hommes étaient tout puissants, mais souvent ils mourraient à la guerre, en duel ou de la goutte, pour avoir trop mangé de gibier, comme Claude de La Trémoille, et c'était à leur veuve que revenait de veiller à l'éducation de leurs enfants et à l'administration du domaine familial.

conférence de Loudun, elle entendit que les troupes cantonnées à L'Ile-Bouchard vivent « *sans la foule des habitans* » (13 février 1616).

Nous avons souligné, ci-dessus, le stoïcisme avec laquelle Charlotte-Brabantine de Nassau accepta la conversion de son fils. L'on notera qu'avec le même pragmatisme, dans sa lettre du 8 septembre 1623, elle incita son fils à vendre de ses terres pour résoudre ses difficultés financières :

« Je say bien vos incomodités et vous en plains, mais il faut vendre. Et pour moy, je puis ayder vostre frère que de ce que me devez, mon cher fils, car je n'ay rien que mon douaire, sy vous estes uns fois quite, Dieu vous donnera moyen de vivre doucement, cet ce que je désir. On ne peut avoir de grand bien quy ne soit avec incomodité. Sy à la Court, on faisoit la raison, on vous les l'écrieroit ».

Maîtresse de maison

Sur les deux cent lettres de Charlotte-Brabantine de Nassau conservées dans le Fonds La Trémoille, une centaine sont adressées à M. Rouhet, le chef de son conseil à Thouars et à son secrétaire Nicolas Dumonceau¹²⁰. La majorité d'entre elles couvrent les années 1602-1609. Ces lettres, parfois écrites par Charlotte-Brabantine de Nassau, sont le plus souvent de la main d'un secrétaire, notamment Chauveau ; dans ce cas seule la formule de politesse est de la main de Charlotte-Brabantine de Nassau.

L'on remarquera que, si Charlotte-Brabantine de Nassau met des formes dans les lettres à Rouhet, le chef de son conseil, qu'elle appelle toujours M. Rouhet, elle est par contre très abrupte envers son secrétaire Nicolas Dumonceau, qui n'a droit qu'à l'appellation de Dumonceau.

Dans ses lettres, Charlotte-Brabantine de Nassau use d'un style très direct : « *Je désire...* » « *Faictes...* » , « *Enquerez-vous...* » , « *Envoyez...* » ; elle marque son contentement par les formules : « *je suis bien ayse* », « *je trouve bon* ».

L'objet de ses lettres à Rouhet et Dumonceau porte essentiellement sur la gestion de ses terres et fait apparaître la complexité de la tâche qu'elle dut assumer. L'argent rentrait mal, les fermiers étaient souvent indéclicats et les procès innombrables. Charlotte-Brabantine de Nassau use d'une grande connaissance des processus économiques. Le 30 janvier 1608, elle écrivait :

« Je sçay très bien qu'elle est l'importance dudict rachapt, mais l'on ne trouve de l'argent comme on en veut et quant il s'en peut trouver, c'est aveq gros interests ; lesquels tournent à ma perte. Je ne laisseray toutesfois à faire fournir à ceste partie et à faire faire le rachapt incontinement que l'on y verra seureté. Donnez-en toute assurance ».

¹²⁰ Jehan Rouhet, avocat au parlement, un catholique, était déjà en 1578 au service de la lère duchesse de La Trémoille. Il cessa, semble-t-il, ses fonctions en 1611. Nicolas Dumonceau, un huguenot, était entré au service des La Trémoille du temps du duc Claude. Charlotte-Brabantine de Nassau en fit son intendant en 1609. En 1610 il fit débiter dans la carrière son neveu Jean Dumonceau, sieur de Champdor. Parmi les autres agents de Charlotte-Brabantine de Nassau, on peut citer MM. Chauveau, de La Mazure et Demeufves. Le premier fut le secrétaire particulier de la duchesse jusqu'à ce que M. de Champdor le remplace, les autres devaient assumer les fonctions de trésorier et de procureur fiscal du duché.

Dans chaque lettre, Charlotte-Brabantine de Nassau insiste sur l'attachement que Rouhet et Dumonceau doivent porter à l'intérêt de ses enfants et de sa maison. Pour sa part, elle les assure de son soutien, ainsi le 9 janvier 1608, écrit-elle à Rouhet :

« *J'ay fort agréable de recevoir souvent de vos bons avis. Je vous prie de me les continuer et aussy le soing qu'avez tousjours eu de nos affaires, vous assurant que vous me trouverez disposée de vous tesmoigner ausi ma bonne vollonté lorsque l'occasion s'en présentera* ».

Les formules de politesse qu'emploie Charlotte-Brabantine de Nassau, mettent l'accent sur son affection et son amitié : « *Vostre bien affectionnée maistresse* », « *Vostre plus affectionnée et aseurée amy* », « *Vostre bien bonne maistresse et affectionnée amy* »,... .

La huguenote

Charlotte-Brabantine de Nassau vivait profondément sa foi réformée. Elle enseigna à son fils à vivre dans la crainte de Dieu. Dans sa lettre du 12 février 1611, elle lui mande :

« *Je trouve très bon que faciez la cène à Pâques, comme M. du Plesis¹²¹ me mande que le devrer. Cet un bon désir mais il faut qu'il soit fondé sur la crainte de Dieu seulement et penser à l'importance de ce que vous désirer pour vous consacrer plus que jamais au service de vostre Dieu de quy vous tenez vie, mouvement et estre, et tout le bien que vous avez* ».

Charlotte-Brabantine de Nassau veilla personnellement à l'organisation du XXIIe synode national des Eglises réformées, à Vitré, en 1617. Comme nous l'avons dit ci-dessus, elle fit en 1624 un don de 300 livres pour la reconstruction du temple de Charenton. Mais le fait qu'elle se voulait « *bonne françoise* » a contribué au fait qu'elle reste une figure du protestantisme français du premier XVIIe siècle complètement ignorée, le protestantisme militant des XIXe et XXe siècles lui préférant Madame de Rohan, Catherine de Parthenay, de 26 ans son aînée, incarnation de la Résistance protestante armée¹²².

Mais ne s'agit-il pas d'une erreur ? En effet Charlotte-Brabantine de Nassau, en veillant à ce que le culte soit toujours célébré sur ses terres, ce dont ne s'occupaient guère les Rohan, notamment en Bretagne, en mariant son fils aîné à sa cousine-germaine, Marie de La Tour d'Auvergne, en soutenant le mariage du marquis de La Moussaye avec sa nièce Henriette¹²³ ne contribua t-elle pas, comme tant d'autres pieuses huguenotes, par ces savantes combinaisons matrimoniales à la pérennisation du protestantisme en maintes provinces, jusqu'à la Révocation et plus efficacement que par la révolte armée ? Mais cette histoire reste à écrire.

Jean-Luc TULOT

¹²¹ Zacharie du Bellay (1572-1644), écuyer, sieur du Plessis-Bellay, gouverneur d'Henri de La Trémoille.

¹²² Nicole VRAY, *Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan, protestante insoumise (1554-1631)*, Perrin, 1998.

¹²³ Il est probable également que Charlotte-Brabantine de Nassau favorisa le mariage de son autre nièce Julienne de La Tour d'Auvergne avec le comte de Roucy;

LES BAZALGETTE

d'Ispagnac et de Saint-Laurent-de-Trèves en Gévaudan

(de 1440 à nos jours)

Nous présentons ici la généalogie de notre famille Bazalgette, originaire du hameau de Bazalgette dans la paroisse d'Ispagnac en Gévaudan (aujourd'hui la Lozère). Aux environs de 1500, elle s'est installée au hameau de Peyrastre, dans la paroisse de Saint-Laurent-de-Trèves (Lozère) où elle a vécu jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Vous n'y trouverez pas de grands personnages ayant accompli de hauts faits et mené une existence fastueuse ou simplement confortable. C'est, au contraire, une suite de modestes paysans et artisans qui ont lutté pendant des siècles, pour tirer d'un sol rebelle leur modeste survivance, retournant la terre, cultivant le châtaigner, élevant les moutons. Ils ont vécu une vie rude, pénible et austère, parsemée sans doute de moments de joie simple.

Leur grande affaire, ce fut le protestantisme. Ils l'adoptèrent d'enthousiasme quand les idées de la Réforme se répandirent en Cévennes vers 1560 et ne l'abandonnèrent jamais, malgré les pressions et les persécutions. Ces idées répondaient à leurs besoins spirituels et correspondaient à la vision de Dieu et du monde qu'ils se faisaient à partir de leurs montagnes cévenoles. Sans doute, au fond de leurs pauvres maisons, en butte aux rigueurs d'une vie difficile, se sentaient-ils plus proches de ce Dieu de l'Évangile qu'ils tutoyaient, que du Dieu des curés, des papes et des palais romains ! Les dragons de Louis XIV les firent plier en octobre 1685. Mais, tels le roseau de la fable, ils plièrent et ne rompirent pas. Ils revinrent rapidement au protestantisme qu'ils n'avaient jamais abjuré dans leur cœur et ne l'ont plus quitté malgré les épreuves qui leur furent imposées. C'est toujours aujourd'hui la religion de la plupart de leurs descendants.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, notre ancêtre quitta le haut pays cévenol pour le plat pays languedocien et créa notre branche des Bazalgette de Saint-Ambroix (Gard). Le fameux ascenseur social a joué pour tous les descendants des paysans de Peyrastre, qui occupent actuellement des situations, souvent enviables, dans la société française. Mais ceci est une autre histoire ! Aujourd'hui, Peyrastre est abandonné depuis longtemps. La nature a repris ses droits. Les arbres et les ronces ont envahi et submergé les modestes habitations de nos ancêtres. Pire, le hameau, qui figurait sur les cartes de Cassini du XVIII^{ème} siècle, a disparu des cartes d'état-major du XXI^{ème} siècle.

D'où vient ce nom de Bazalgette ? Aux dires de certains, ce nom viendrait de l'arabe « *Baz-al-Geth* » qui signifierait « *l'aigle de la victoire* ». Il serait celui d'un guerrier admiré et redouté de ses ennemis sarrasins, qui l'auraient appelé ainsi pour souligner sa valeur. Ce vaillant soldat aurait reçu en apanage le hameau, les terres et les forêts voisines, auxquels il aurait transmis son nom de Bazalgette. Cette explication est flatteuse pour notre amour-propre ! Mais nous ne revendiquons aucune parenté avec ce soldat de légende. Nous pensons

tout simplement que nos ancêtres prirent le nom du lieu où ils habitaient, quand se répandit au XIIème siècle l'usage des noms de famille.

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré trois autres familles Bazalgette originaires également d'Ispagnac. Il se peut que nos quatre familles soient issues d'une même souche très ancienne ; mais, à ce jour, nous n'en avons pas de preuve irréfutable.

Voici une très brève description de ces trois autres familles Bazalgette :

La première est issue d'un Pierre Bazalgette, juge en 1270 auprès du bailli d'Ispagnac. Cette famille prospéra, fut anoblie. Au début du XVIIème siècle, elle s'installe au château de Charnève, près de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) et prend le nom de Bazalgette de Charnève. Elle s'éteint en 1880.

La deuxième est issue d'un Guillaume Bazalgette, né à Ispagnac vers 1620. Elle s'installe en 1640 à Marsillargues (Hérault), où son nom de Bazalgette se transforme en Bassaget. Cette famille protestante compte plusieurs pasteurs.

La troisième, dont l'origine, actuellement connue, remonte à un Etienne Bazalgette, né à Ispagnac vers 1700. Un de ses membres fait souche en Angleterre en 1780. Elle comporte une branche française et une branche anglaise.

Nos ancêtres Bazalgette d'Ispagnac et de St-Laurent-de-Trèves (Lozère) :

I. Arnal Bazalgette (°vers 1440 +vers 1500) ¹

le plus ancien membre identifié de notre famille.

ménager à Ispagnac (Lozère) au mas de Fraissinet.

Ce mas de Fraissinet est situé dans le voisinage du hameau de Bazalgette, à moins d'un quart de lieue.

Nous ne connaissons pas le nom de son épouse, mais nous savons qu'il a deux fils au moins ; d'où :

1. Arnal Bazalgette (°vers 1465), ménager à Ispagnac (Lozère), au mas de Fraissinet. Arnal, fils aîné, a pris la suite du père au mas de Fraissinet. Cette branche aînée a dû avoir une descendance plus ou moins importante à Fraissinet ou ailleurs. Cette étude reste à faire.
2. Pierre Bazalgette (°vers 1475 +après 1554) qui suit

II. Pierre Bazalgette (°vers 1475 +après 1554)

Fondateur de la branche des Bazalgette de Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre)

né à Ispagnac, mort à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) (Lozère).

Il épouse vers 1500, Marie Bilange, de Saint-Laurent-de-Trèves et s'installe au hameau de Peyrastre où il va faire souche pour plusieurs siècles ; d'où :

1. Antoine Bazalgette (°vers 1515 + vers 1585), qui suit

¹ E 5700 AD de la Lozère, Notaire Martin à Vébron. *Quittance de Pierre Bazalgette à son frère Arnal*. Cet acte est essentiel, car il indique l'origine de la famille (mas du Fraissinet à Ispagnac) et celle de la branche de Peyrastre.

2. Maurice Bazalgette, une fille, (°vers 1517 +vers 1564), à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) épouse² en 1537 Guillaume Gardes (un enfant), puis vers 1552³ Jean Solier (un enfant).
3. Pierre Bazalgette (°vers 1523 +vers 1563), né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre), épouse vers 1550 Marguerite Brenague (trois filles). Sa veuve se remarie à Bernard Dutour.
4. Maurice Bazalgette, autre fille, (°vers 1525 +vers 1572) née à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) épouse⁴ en 1555 Guillaume Pin (cinq enfants) de Balazuehne à Saint-Julien-d'Arpaon.

III. Antoine Bazalgette (°vers 1515 + 1585)

Ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre).

Vers 1560, il devient protestant avec toute sa famille, quand les idées de la Réforme se répandent en Cévennes.

Il épouse vers 1548 Donne Marguerite Pelet (°vers 1528 +après 1585) ; d'où :

1. Pierre Bazalgette (°vers 1550 +1596), ménager à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre), épouse Jeanne Bécédresse vers 1582 ; d'où un fils Jean (°vers 1585-+après1628) ;
2. Clément Bazalgette (°vers 1552) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
3. Claude Bazalgette (°vers 1553 +avant1592) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) épouse Anne Deffonse vers 1580 ;
4. Jeanne Bazalgette⁵ (°vers 1555) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
5. autre Clément Bazalgette (°vers 1557) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
6. Jean Bazalgette (°vers 1559) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
7. André Bazalgette (°vers 1560 +après 1640) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) qui suit.

IV. André Bazalgette (°vers 1560 +après 1640)

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre).

Il teste le 10 octobre 1622, puis de nouveau le 25 mai 1640⁶,

Il épouse Madeleine Rampon de Saint-Laurent-de-Trèves (°vers 1563 + avant 1640) ; d'où :

1. André Bazalgette (°vers 1615 +après 1687) qui suit ;
2. Jeanne Bazalgette (°vers 1617 +après 1640) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
3. Anne Bazalgette (°vers 1618 +après 1640) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
4. Antoinette Bazalgette (°vers 1620 +après 1640) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre) ;
5. Marguerite Bazalgette (°vers 1623 +après 1640) Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastrre).

V. André Bazalgette (°vers 1615 + après 1687)

² 3 E 2737 AD de la Lozère, CM du 8/11/1537

³ 3 E 2741 AD de la Lozère, un acte du 30/6/1554 indique qu'elle est mariée à Jean Solier

⁴ 3 E 2742 AD de la Lozère, CM du 5/5/1555

⁵ 3 E 2869 AD de la Lozère, citée ainsi que ses frères dans un acte du 23/2/1621

⁶ 3 E 1614 et réf 634 AD de la Lozère.

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

Il épouse en 1638⁷ Claude Chantegrelle (°vers 1615 +avant 1685), de Saint-Julien d'Arpaon ; d'où :

1. André Bazalgette (°vers 1650 +avant 1727) qui suit,
2. Suzanne Bazalgette (°vers 1654 +après 1673) de Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) épouse en 1673⁸ Pierre Paravisol de Nogaret à Saint-Martin-de-Lansuscle.
3. Jacques Bazalgette (°vers 1655 +avant 1714), né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre), ménager, marié et décédé à Saint-Julien d'Arpaon (Bougès). Il épouse Anne Rampon de Bougès, vers 1675, dont il a 6 enfants. En octobre 1685, il doit abjurer le protestantisme sous la pression des dragonnades. Il figure⁹ dans l'état des nouveaux convertis de Gévaudan, dressé en 1687, avec sa femme, une belle-sœur, trois fils et trois filles. Leur curé ne semblait pas être très satisfait de leur comportement et notait « *Le père fait assez bien...La femme et la belle-sœur n'ont pas communié et ne sont pas assidues aux offices* ».

VI. André Bazalgette (°vers 1650 +avant 1727)

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

Il épouse en 1678 Lucrette Chabrol (°vers 1655 +avant 1727) ; d'où :

1. Jean Bazalgette (°vers 1681) de Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre). Il épouse en 1730 Jeanne Arnal de Saint-Julien-d'Arpaon¹⁰ dont il a un fils Pierre (°vers 1732 +après 1760) ;
2. Pierre Bazalgette (°vers 1683 +1770) qui suit ;
3. Jeanne Bazalgette (°vers 1685) de Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

En octobre 1685, sous la pression des dragonnades, il doit abjurer le protestantisme avec sa femme et ses trois enfants. Il figure¹¹, lui aussi avec son père et sa femme, dans l'état des nouveaux convertis dressé en 1687. Comme pour son frère et sa famille, leur curé ne semblait pas être non plus très satisfait de leur comportement et notait « *Ils ont confessé mais n'ont pas communié et ne sont pas trop bien* ».

Nous pensons qu'ils n'ont pas dû beaucoup progresser par la suite dans l'estime de leur curé. De fait tous leurs descendants seront élevés dans la religion protestante au sein de la famille. Ils choisiront leur conjoint dans des familles protestantes. Ils seront connus comme protestants et en subiront toutes les conséquences pendant la longue période des persécutions.

⁷ d'après une reconnaissance de dot du 8 janvier 1650 (réf. 648 AD de la Lozère)

⁸ 3 E 3073 AD de la Lozère, CM du 16/1/1673

⁹ AD de la l'Hérault, série C 280 Etat des nouveaux convertis de Gévaudan en 1687

¹⁰ 3 E 1214 AD de la Lozère, CM du 16/2/1730

¹¹ AD de la l'Hérault, série C 280 Etat des nouveaux convertis de Gévaudan en 1687

VII. **Pierre Bazalgette** (°vers 1683 +1770)

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

Il épouse¹², le 20 mai 1728, Marie Maurin (°1705 +1760) de Saint-Julien d'Arpaon, veuve de Jacques Pantel. Un délai d'une longueur inhabituelle (dix mois) sépare la conclusion du contrat et le mariage à l'église. Cela donne à penser que le curé de Saint-Julien-d'Arpaon leur imposa une longue période d'épreuves de catholicité avant de consentir à célébrer leur mariage ; d'où :

1. Louise Bazalgette (°1728), née à Saint-Julien-d'Arpaon ;
2. Catherine Bazalgette (°1733 +1805), mariée vers 1760 à Louis Bancilhon (°1730 +1810) de Saint-Laurent-de-Trèves (Bosc) ;
3. Pierre Bazalgette (°1735 +1793) qui suit.

VIII. **Pierre Bazalgette** (°1735 +1793)

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

Il épouse en 1770 Jeanne Justine Agulhon (vers 1740) ; d'où :

1. Pierre Bazalgette (°1768 +1815) qui suit ;
2. Jean-Antoine Bazalgette (°1777) né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) épouse le 18 janvier 1804 à Saint-Laurent-de-Trèves Jeanne Aldebert (°1777) .

IX. **Pierre Bazalgette** (°1768 +1815)

ménager, né et décédé à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

Il épouse en 1792 Marie Arnal (1768 +1830) de Saint-Laurent-de-Trèves, fille de Jean Louis Arnal et de Marguerite Rampon ; d'où :

1. Pierre Bazalgette (°1792 +1794) né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) ;
2. Jean Antoine Bazalgette (°1793) né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) ;
3. Pierre Bazalgette (°1795), né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) ;
4. Marie Bazalgette (°1798) née à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre), mariée le 27 mai 1829 à Louis Bazalgette de Cassagnas (La Loubière), fils de Louis Bazalgette et de Anne Marie Pin.
5. Jean-Louis Bazalgette (°1800 +1883) qui suit
6. André Bazalgette (°1803), né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre), ménager à Sainte-Croix-Vallée-Française. Il épouse, en mars 1848, Louise Chardon de Sainte-Croix-Vallée-Française.
7. Augustin Bazalgette (°1805), né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre)
8. Louise Bazalgette (°1808 +1859), née à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre) et décédée à Molezon (Mas Creton). Elle épouse le 24 octobre 1839 Henri Périer de Molezon (Mas Creton) ;
9. François Bazalgette (°1812), né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre).

X. **Jean-Louis Bazalgette** (°1800 +1883)

né à Saint-Laurent-de-Trèves (Peyrastre), décédé à Molezon (Lozère).

Il épouse, le 22 avril 1831, Louise Banal (°1812 +1872) de Molezon, où il s'installe comme ménager au hameau de La Rouvière ; d'où :

1. Louise Hortense Bazalgette (°1822), née à Molezon (La Rouvière) ;
2. Philippine (°1833), née à Molezon (La Rouvière) ;

¹² 3 E 1213 AD de la Lozère, CM du 7/8/1727

3. Sophie (°1835 +1850) née et décédée à Molezon (La Rouvière) ;
4. Louis Camille Bazalgette (°1837), né à Molezon (La Rouvière), agriculteur au Pompidou (Lozère). Il épouse, le 16 mars 1867, Marie Louise Greffeuille du Pompidou dont il a 8 enfants. Plusieurs de ses descendants habitent de nos jours Le Pompidou et Bassurels. Nous avons conservé des relations avec cette branche. Une de ses descendantes représenta la famille à la communion de mon fils en 1987 à Abidjan en Côte-d'Ivoire !
5. Adèle Justine Bazalgette (°1839), née à Molezon (La Rouvière). Elle épouse le 20 novembre 1867 Emile Jean Agulhon ;
6. Auguste Bazalgette (°1841), né à Molezon (La Rouvière) ;
7. Adolphe Bazalgette (°1845 +1927) qui suit ;
8. Maurice Bazalgette (°1847), né à Molezon (La Rouvière),
9. Victoire Bazalgette (°1854 +1860), née et décédée à Molezon (La Rouvière).

XI. Adolphe Bazalgette (°1845 +1927)

Fondateur de la branche des Bazalgette de Saint-Ambroix (Gard) né à Molezon (La Rouvière), décédé à Alès (Gard).

En 1866, il tire un mauvais numéro et part pour Chalons pour sept ans de service militaire. Il fait la guerre de 1870 contre les Prussiens. Il participe notamment à la bataille de Gravelotte, où il a la chance d'être épargné, alors que les trois-quarts de son régiment sont tués ou blessés. Il est promu sergent, mais il se retrouve peu après prisonnier en Allemagne, à la suite de la capitulation de Bazaine. Il y apprend l'allemand.

A son retour de captivité, il entre, en 1874, à la compagnie de chemins de fer PLM, comme conducteur de 4^{ème} classe. Il franchit régulièrement tous les échelons jusqu'au poste de conducteur-chef hors classe au traitement annuel de 2100 francs. Il s'installe à Sète (Hérault). En 1905, il prend sa retraite à Alès (Gard).

Il épouse le 2 novembre 1875 Nancy Arnal (°1853-1938) de Florac ; d'où :

1. François Louis Henri Bazalgette (°1876-1944), qui suit ;
2. Georges Bazalgette (°1882-1882), né et décédé à Sète (Hérault).

XII. François Louis Henri Bazalgette (°1876 +1944)

né à Sète (Hérault), décédé à Saint-Ambroix (Gard).

Il entre au Crédit Lyonnais à Sète puis est affecté à Alès et à Nîmes comme chef du service des Titres. Mobilisé en 1914, il participe à la bataille de la Marne ; comme il parle l'allemand, il est affecté à la garde des prisonniers de guerre. Après la guerre, il s'associe à une banque locale de Saint-Ambroix pour le placement des titres boursiers. Puis il crée, en 1929, une entreprise d'épicerie en gros, qui dessert le nord du Gard et le sud de la Lozère.

Il épouse, en 1904, Esther Céleste Veyrac (°1880-1944) de Saint-Ambroix (Gard) ; d'où :

1. Jeanne Esther Bazalgette (°1906 +1976) épouse Levesque ;
2. Georges Henri Bazalgette (°1907 +1963), négociant à Saint-Ambroix (Gard) ;
3. Robert Paul Victor Bazalgette (°1909 +1958), qui suit.

XIII. **Robert Paul Victor Bazalgette** (°1909 +1958)

négociant à Saint-Ambroix (Gard).

Il dirige avec son frère l'entreprise de leur père, qui reprend son expansion après la seconde guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1950, où apparaissent de nouvelles formes de commerce (supermarchés). Il parcourt régulièrement la Lozère et renoue des liens d'amitié avec ses cousins lozériens. Mobilisé en 1940, il est fait prisonnier lors de la bataille de Dunkerque et subit cinq années de captivité en Allemagne. Il meurt dans les graves inondations de 1958.

Il épouse Lucette Ginane de Saint-Victor-de-Malcap (Gard) ; d'où :

1. Monique Bazalgette, professeur, épouse Lacroix ;
2. Françoise Bazalgette, dentiste.

En août 1994, nous avons voulu connaître ce hameau de Peyrastre, où nos ancêtres ont vécu pendant plusieurs siècles. Nous empruntons la Corniche des Cévennes, nous saluons au passage nos cousins Bazalgette du Pompidou et du hameau des Crottes à Bassurels. Au col du Rey, nous prenons une toute petite route, qui nous mène au hameau du Bosc.

Au Bosc, nous rencontrons une vieille dame de 80 ans avec une belle croix huguenote. Elle est manifestement heureuse d'avoir notre visite. Vive, alerte, elle nous reçoit chaleureusement et nous parle avec abondance. Elle s'est mariée au Bosc en 1930 et elle y a toujours vécu. L'école, dont les portes sont aujourd'hui fermées depuis bien longtemps, comptait alors une trentaine d'enfants. Le hameau était très animé. La vie y était belle. Tout le monde y était heureux. Puis tout s'est évanoui au lendemain de la guerre. Les jeunes sont partis pour la ville. Les vieux sont morts, l'un après l'autre. Elle est la dernière à vivre ici. Encore doit-elle partir l'hiver chez son fils, à la ville, car seule, elle ne pourrait pas subvenir à ses besoins dans ces mois rigoureux ! Mais elle tient absolument à revenir chaque année, à la belle saison vivre au Bosc le reste de ses jours, seule mais avec tous ses souvenirs.

Nous laissons la voiture au Bosc et continuons à pied à travers bois. Nous nous sommes fait préciser le chemin. Une heure de marche et nous arrivons au sommet de la montagne, à Peyrastre. La vue est superbe sur les Cévennes ensoleillées, le spectacle exaltant. Mais la vie ici devait être bien rude. Elle avait bien sûr son cortège naturel de joies simples, de peines et de souffrances ! Voici la source où l'on s'approvisionnait en eau, les terrains où l'on parquait les moutons, les aires où l'on battait le blé. Voici plusieurs groupes de maisons, en ruines, inhabitées depuis des lustres, envahies par les arbres et les ronces. Tout cela a été abandonné après la première guerre mondiale et sa terrible saignée humaine. Le hameau de Peyrastre n'existe plus. Il figurait sur la carte de Cassini mais il a disparu des cartes d'état-major actuelles, qui ne le mentionnent plus !

Autres temps, autres mœurs ! Nous repartons, heureux d'avoir vu ce que nous voulions voir, ravis de constater que la vie se poursuit sous d'autres formes mieux adaptées aux temps actuels et qu'il ne servirait à rien de regretter un passé qui ne se reproduira plus !

Monique LACROIX-BAZALGETTE

Sources :

Archives départementales de la Lozère, du Gard et de l'Hérault et Archives familiales.

ADDITIONS ET CORRECTIONS A LA GENEALOGIE BEDE

La généalogie de la famille Bedé a été publiée dans le n° 73 (3^e trimestre 2002) des Cahiers du Centre de Généalogie Protestante.

Les séries généalogiques de la Bibliothèque nationale permettent d'apporter quelques compléments : (Pièces originales 262, Dossiers bleus 79, Carrés d'Hozier 78, Cabinet d'Hozier 36, Nouveau d'Hozier 34.)

- Jacques Bedé, mari de Catherine Leclerc, est sieur des Aunais, et fils de Roch Bedé et Perrine Arnoult.
- Il n'est pas le père d'Isaac Bedé, sieur de Lestang, qui est fils de Pierre Bedé, sieur des Pierres, lui-même fils de Roch Bedé et Perrine Arnoult.
- Abel Bedé, sieur des Aunais, mari de Suzanne Lenfant, n'est pas fils du pasteur Abel Bedé et Judith Tonnelier, mais de Jacques Bedé, sieur des Aunais lui-même fils de Roch Bedé et Perrine Arnoult.

Les preuves de noblesse présentées par divers membres de la famille comportaient certains faux et bien que les titres déposés mentionnent le grand-père de Roch Bedé, avec qui nous avons commencé notre généalogie, d'Hozier commence la filiation avec son père, que nous n'avons pas mentionné.

Un Jean Bedé, échanton du roi Louis XI, est cité le 30 mars 1470.

Noël Bedé, docteur en théologie de la faculté de Paris, fait son testament le 4 janvier 1533.

Joachim Bedé, garde du corps du roi Henri II, est cité le 14 mai 1548.

Voici quelques compléments à la généalogie. Les deux premières générations sont incertaines.

I. Joachim Bedé, sieur des Mortiers, épouse Françoise des Roches. Ils seraient les parents de :

1. Abel Bedé, qui suit en II.
2. Antoine Bedé, sieur des Mortiers et du Chatel, mort en 1543.

II. Abel Bedé, sieur de la Gourmandière, aurait épousé en juin 1532 Perrine Le Bourdais (ou de Boudais), fille unique. Leur fils aîné :

III. Roch Bedé, origine de la généalogie que nous avons publiée. Le contrat de son premier mariage avec Perrine Arnoult aurait été passé le 10 mai 1550. Sa deuxième femme, Gabrielle de Pontoize, est morte le 27 juin 1594 à Sancerre. Il se remarie en troisièmes noces avec Guillonne Dreux. On connaît six enfants du premier mariage et douze du second.

Du premier lit :

1. Roch Bedé.
2. Jean Bedé, sieur de La Gourmandière, né vers 1563, auteur de la branche I, qui suit.
3. Abel Bedé, né vers 1568, probablement mort avant 1623 ; pasteur.
Etudiant à Genève et à Heidelberg (1587 à 1596), pasteur à Loudun (1598-1607) puis à Paris.
4. Pierre Bedé, sieur des Pierres, auteur de la branche II, qui suivra.
5. Jacques Bedé, sieur des Aunais-Barré, auteur de la branche III, qui suivra.
6. Marie Bedé, morte avant 1600, épouse Jean Conseil, seigneur de la Pasquerie, lieutenant pour le roi des Eaux et Forêts d'Anjou. Tuteur de ses enfants, il fait en leur nom une transaction, le 19 février 1609, avec Guillonne Dreux et meurt avant 1625. Il est père de :
 - a. Marie Conseil, femme de Jean d'Ailliboust, écuyer, sieur de Vaumes.
 - b. Marguerite Conseil, femme de Gilles de Gennes.

Du deuxième lit :

7. Joachim Bedé, écuyer, sieur de Villedan, né le 6 juin 1580, mort en 1636, épouse en premières noces Renée Aimard et en secondes noces N....(probablement Claude Bidoux, qu'il épouserait en 1620, à Loudun). Ses enfants du premier mariage sont mis sous tutelle, à Loudun, le 19 décembre 1636 :
 - a. Jean Bedé .
 - b. Marie Bedé.
 - c. Esther Bedé.
 - d. Judith Bedé.
8. Elisabeth Bedé, née le 7 septembre 1581, morte 8 jours plus tard.
9. Marguerite Bedé, née le 8 décembre 1582, morte enfant.
10. Benjamin Bedé, né le 6 mai 1583, mort en 1584.
11. Gabrielle Bedé, née le 17 octobre 1585.
12. Louis Bedé, né en janvier 1587, mort 6 mois plus tard.
13. Roch Bedé, né en février 1588, mort en novembre 1591.
14. Pierre Bedé, né en avril 1589, mort en octobre 1591.
15. René Bedé, sieur des Ears ou des Hears, né le 9 avril (ou août) 1590. René Bedé, d'Anjou, est étudiant à Genève le 22 mai 1612, étudiant en théologie à Genève le 5 novembre 1612. Docteur en théologie, il devient pasteur d'Issoudun, de 1617 à 1643 et par intérim à Aubusson, de 1620 à 1623 ; modérateur du synode provincial de Mer en 1641. Il est maintenu dans sa noblesse le 3 décembre 1639.
16. Philippe Bedé, né le 5 décembre 1591, mort le 4 avril 1595.
17. Jean Bedé, né le 18 décembre 1592, écuyer, seigneur de Hautecuve, étudiant en théologie à Saumur en 1617, mort avant 1625.
18. Benjamin Bedé né et baptisé à Saumur le 17 avril 1594, dans la religion réformée.

Branche I.

IV. Jean Bedé, écuyer, seigneur de la Gourmandière, né vraisemblablement le 7 mai 1567 (et non en 1563), enterré à Paris le 25 juillet 1648, avocat au parlement de Paris, ancien de l'Eglise réformée de Paris, épouse Marie d'Ailliboust, d'où huit enfants, dans un ordre différent de celui que nous avons donné :

1. Isaac Bedé, écuyer, seigneur de la Locherie, né le 11 octobre 1596, mort en janvier 1649 à Loudun, avocat du Conseil privé du Roi, épouse, le 29 avril 1629 à Charenton, Marie de Piedefer, veuve de Pierre de Loynes, sieur de Thury. Un fils :
 - a. Jacques Bedé, né le 2 juin 1633, avocat au Parlement.
2. Marie Bedé, née en mars 1597, morte après 1649 épouse le 12 septembre (ou 2 avril) 1621 Gédéon de Conquéran, sieur de Gondreville, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le duc de Longueville. Elle épouse en secondes noces Jean Chargeaud.
3. Elie Bedé, sieur des Fougerais, qui suit en V1.
4. David Bedé, né en 1600, sieur de Loisilière, qui suivra en V2.
5. Jean Bedé, épouse en avril 1634 Marie Piedefer.
6. Henri Bedé, né le 2 avril 1604, mort le 3 juillet 1618.
7. Alexandre Bedé, né le 5 septembre 1608, mort jeune.
8. Alexandre Bedé, né le 1^{er} mars 1610, baptisé le 23 mars au temple de Charenton, enterré le 26 février 1637 à Paris, cimetière Saint-Germain, avocat.

V1. Elie Bedé, écuyer, seigneur des Fougerais, (1599-1667), épouse Marie Androuet du Cerceau, puis Louise Trémollières. Onze enfants du premier mariage, et quatre du second. Il y avait confusion entre enfants des deux lits :

Du premier mariage :

7. Elie Bedé, seigneur des Fougerais, né le 31 janvier 1627, conseiller et médecin ordinaire du roi, mineur sous tutelle en 1651, mort avant 1667.
8. David Bedé, né le 26 mars, baptisé le 28 décembre 1629 à Charenton, mort avant 1636.
9. Anne Bedé, baptisée le 2 mai 1630, enterrée le 28 avril 1651 au cimetière des Saints-Pères.
10. Charles Bedé, qui suit en VI.
5. Louise Bedé, baptisée le 23 avril 1633, enterrée dans la religion réformée le 20 septembre 1638 à Paris.
6. David Bedé, baptisé le 27 avril 1636, mort avant 1651.
7. Jean Bedé, baptisé le 23 juin 1638, mort jeune.
8. Jean Bedé, baptisé le 23 octobre 1639, mineur sous tutelle en 1651, seigneur de la Hauteucuve, capitaine et major au régiment de la Marine en 1667, dont les armes sont enregistrées par d'Hozier à Paris en 1696, vivant en 1712.
9. Marie Bedé, née vers 1640-1641, épouse par contrat du 23 août 1670 (Y 221 f^o 462 v^o) André Collombet, chevalier, capitaine au régiment de Normandie. Le 2 mars 1690, il est seigneur de Bourbaudouin, Vilaine et autres lieux. (Constitution, étude XXXVI, 265).

10. Henri Bedé, baptisé le 25 décembre 1642, parrain Henri de La Tour, vicomte de Turenne, futur maréchal de Turenne ; marraine Anne de Coligny ; mort avant 1651.
11. Roch Bedé, baptisé le 7 septembre 1647, mineur sous tutelle en 1651, cité dans le testament de son père en 1667.

Du second mariage :

12. Charles-Amédée Bedé, né le 17 avril, baptisé le 11 mai 1652, mort avant 1667.
13. Henriette *Louise* Bedé, baptisée le 6 juillet 1653, émancipée en 1678, épouse le 10 janvier 1682, Pierre Charlet, seigneur de Touronge (?).
14. César *Gaspard* Bedé de Hauteucuve, baptisé le 11 mars 1655, cité en 1696, épouse Marguerite Bedé, morte avant 1696. César Gaspard Bedé des Fougerais, écuyer, seigneur de la Pinelle, ci-devant lieutenant général des chasses pour le roi de la forêt de Sequegny, fait enregistrer ses armes à Montfort (Yvelines) en 1696. Il est tuteur de ses enfants mineurs en juin 1696.
15. (?) Louis Bedé, cité en 1681.

VI. Charles Bedé, écuyer, seigneur des Fougerais, de la Gourmandière et de Hauteucuve (1633-1704), est en 1697 maréchal général de bataille des camps et armées du roi, et gouverneur de la ville et citadelle de Saverne, il demeure à Paris, rue Chantefeuille, épouse Anne de Gonnellieu, d'où deux enfants :

1. Charles Etienne Bedé de la Gourmandière, né le 20 juin 1679 et baptisé le 2 juillet en la paroisse de Saint-Louis en l'Île de Paris, meurt le 5 janvier 1730, rue Jacob à Paris (Y 13226). Il présente ses preuves de noblesse pour être reçu page du roi dans sa Grande Ecurie. Ses preuves sont acceptées par d'Hozier le 12 novembre 1693. Il entre au régiment des gardes en 1697, est nommé lieutenant le 28 février 1702, capitaine en 1712, chevalier de Saint-Louis. Il épouse le 3 février 1719 Elisabeth Baudouin, née vers 1691, morte le 5 mars 1748, fille de Jean Baudouin, président de la Cour des Aides et d'Agnès Catherine Chéré.
2. Antoinette *Charlotte* Bedé, morte le 3 février 1719 (cette date serait inexacte, car elle semble encore en vie le 20 mars 1722), épouse René Davoust, écuyer, secrétaire de Madame la Duchesse d'Orléans (intitulé aussi Conseiller, trésorier général de Madame), mort entre 1706 et 1722.

V2. David Bedé, écuyer, sieur de Loisière, fils de Jean et Marie d'Ailliboust (1600-1667) avocat, épouse Marie Le Ber, d'où six enfants et non cinq.

1. Henri Bedé, baptisé le 16 décembre 1627 à Charenton.
2. Olympe Bedé, baptisée le 8 novembre 1628, épouse à Charenton le 27 juillet 1649 Auguste Hardy, écuyer, sieur de la Fosse et de la Masselinière, fils de François Hardy, écuyer, sieur des Loges, Ancien du consistoire de l'église réformée de Paris, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de Navarre, et de Marie Galland. Olympe est veuve, tutrice de ses enfants mineurs en 1672 et réfugiée à Londres en 1679.

3. Samuel Bedé, écuyer, sieur de Loisilière, baptisé le 28 décembre 1629, réfugié à Londres en 1679 . Rentré en France, il est célibataire en 1688 et il fait enregistrer ses armes à Paris en 1696.
4. Jean Bedé, baptisé le 22 janvier (ou février) 1633, capitaine, sans alliance..
5. Benjamin Bedé, sieur de Loncourt, baptisé le 24 (ou 27) avril 1634, avocat au parlement de Paris, réfugié à Londres en 1679, puis rentré en France où il est tuteur de sa fille. Epouse le 31 mars 1669 à Charenton, Catherine Combel , fille de Pierre Combel, écuyer, conseiller secrétaire du roi et des finances, et d'Anne Bellette(s), d'où deux filles :
 - a. Olympe Catherine Bedé, baptisée le 11 juin 1672.
 - b. Marie Anne Bedé, mineure, émancipée le 24 septembre 1688 (étude XXXVI, 261).
6. David Bedé, sieur des Marais (Marets) tué en 1679 en Alsace, lieutenant en pied de la Compagnie de Hauteceuve du régiment de la Marine, en garnison à Port-Louis en 1670, puis capitaine au régiment de la Marine, sans alliance.

Branche II

- IV. Pierre Bedé, écuyer, sieur des Pierres, partage les biens de ses parents en 1600 ; après avoir été condamné comme faux noble, il obtient une sentence annulant sa condamnation le 20 août 1635, ayant pu récupérer les titres d'Abel Bedé, sieur des Aunais, fils de Jacques Bedé et de Catherine Leclerc, son neveu. Il est confirmé dans sa noblesse par la Cour des Aides le 31 août 1655, épouse Marie Sallet, d'où un fils :
- V. Isaac Bedé, écuyer, seigneur de Lestang et de Pierrefolle (paroisse des Bousnau) reconnu dans sa noblesse en 1670, mort avant le 11 décembre 1673, épouse Renée Quantorst (ou Quintault) ; puis, en secondes noces à Baugé, le 24 octobre 1649, Madeleine de Besnard.

Du premier lit :

1. Louise Bedé, baptisée au temple de Saumur 23 août 1641; Louise Bedé de L'Etang, fille, reçoit un secours à Londres en 1702.
2. Catherine Bedé, baptisée en août 1642 à Loudun.
3. Pierre Bedé, sieur de Lestang, baptisé à Saumur le 9 août 1643, parrain Mr des Pierres, (vraisemblablement Pierre Bedé sieur des Pierre, aïeul de Roch). Il épouse dans la religion catholique (contrat du 11 décembre 1673 Thomas Aubry notaire à Loudun) Françoise Rogier fille de Me Guillaume Rogier, conseiller du Roi au bailliage de Loudun et de Françoise Trincant.

Du second lit :

4. Marie Bedé, baptisée en janvier 1651.
5. Jacques Bedé, baptisé en août 1652,
6. Philippe Bedé, baptisé en août 1653.
7. Charles Bedé, baptisé en mai 1657.
8. Isaac Bedé, baptisé en juillet 1658.
9. Elisabeth Bedé, baptisée en novembre 1660 .

10. Madeleine Bedé de Létang , née vers 1662, près de Loudun ; réfugiée à Londres, y reçoit un secours de 10 livres en 1705, 10 livres en 1706 et 11 livres en 1711.

IV. Jacques Bedé, (fils de Roch Bedé de La Gourmandière et Perrine Arnoult), écuyer, sieur des Aunais-Barré, archer des gardes écossaises du roi, épouse en 1596 Catherine Leclerc, fille de Jacques Leclerc, écuyer et de Gilette Mareau, dont:

1. Abel Bedé, baptisé en septembre 1600 au temple de Loudun, qui suit en V.
2. Jeanne Bedé, baptisée en décembre 1602, à Loudun.
3. Jacob Bedé, baptisé en décembre 1603, à Loudun.
4. Abraham Bedé, baptisé en juin 1605, à Loudun.
5. Isaac Bedé, baptisé en août 1606, à Loudun.
6. Catherine Bedé, épouse René Guillonneau, sieur de La Faye, demeurant paroisse de Curçai, est maintenue dans sa noblesse, comme avant son mariage avec un roturier, par sentence rendue à Loudun le 4 juillet 1648.
7. Marie Bedé.

V. Abel Bedé, sieur des Aunais, baptisé en septembre 1600 au temple de Loudun, cousin germain de David et Hélie Bedé, est maintenu dans sa noblesse avec eux en 1655. Une sentence au présidial de Château-Gontier du 2 mars 1665 lui interdit l'exercice du culte dans son château (AN TT 328). Il épouse, le 11 novembre 1624, Louise d'Enfert, fille de Guillaume d'Enfert et de Suzanne Rochelle, et en secondes noces par contrat du 13 septembre 1640 (Pierre Moreau notaire à Bazoges), Suzanne Lenfant (+ avant 1671) fille d'Isaac Lenfant, écuyer, seigneur de Lisnière et de Marie du Mortie, dont:

1. Paul Bedé, écuyer, sieur des Aunais, reconnu dans sa noblesse en 1670. Il épouse par contrat du 6 mars 1664 (Pierre Chevalier notaire à Durtal), Marie Bidaillier, fille de Jean Bidaillier, avocat au siège de Durtal et de Jeanne Bugeot. Peut-être père des trois suivants :
 - a. Abel Bedé, écuyer, seigneur des Aunais-Barré, déclare le 7 août 1695 ne pouvoir faire le service personnel, et demande à en être dispensé, compte tenu des services de ses deux frères cadets.
 - b. Abraham Bedé, écuyer, seigneur de Ruillé, a été avec son équipage servir le roi en tant que lieutenant dans la compagnie de Saint-Mars, sous le maréchal de La Force.
 - c. Isaac Bedé, écuyer, sieur de la Fosse, officier dans la compagnie de Miramont du régiment des gardes.

2. Jacques Bedé, qui suit.

VI. Jacques Bedé, sieur de Reilly, des Aunais, fils puîné, épouse à Loudun en septembre 1671 (contrat du 15 août 1671 Thomas Aubry, notaire à Loudun) Gabrielle Pelenc, fille de feu Pierre Pelenc, lieutenant en la sénéchaussée du duché de Thouars et d'Antoinette Bousquet d'où :

- G88/B7 **BERGEROO**
Famille Bergeroo du Béarn, XVIIIe-XXe s..
8 pp. mss, par J. Lavignotte-Bergeret.

- G23/T2 **TOUZAUD**
de Guernesey.
Baptême de Rolland Touzaud, 6 juin 1708.
Photocopie du registre de St Peter Port, Guernesey.
Don de Jim Malpert.

- G38/H2 **L'HOMME DE CORBIERE**
Originaire du Dauphiné; RFA.
Descendance allemande (texte en allemand) 3 pp.
Inventaire des titres de noblesse (photoc. 13 pp.)
Arbre généalogique, texte imprimé (8 pp. photoc.) XVe-XVIIe s..

- G89/B7 **BERTHE**
Famille de banquiers de Paris, XVIIe-XVIIIe s. Ardennes.
Photocopies dont acte et contrat de mariage 1660-1678 et actes notariés, lettres de noblesse...
(documents aux AD Ardennes).
Un article in cahier CGP n°58 : *la famille de Jean Berthe*, pp.101-105.
57 photocopies. Don de J.R. Berthe.

- G31/A3 **AUBRESPY**
Famille de Montagnac (Hérault) et du Gard.
1 arbre généalogique Aubrespy, aubergistes, AA 40 pp. 1630-début XIXe s.
1 arbre généalogique Aubrespy, notaires, AN 16 pp. 1635- XXe s.
1 arbre généalogique Aubrespy, chirurgiens, AC 5 pp. 1640- 1725.
Etude réalisée par Pierre Kreitmann, février 1998.

- G25/V2 **VEDRINES (de)**
Famille de Védrières XVIIIe-XXe s.
Tiré à part du cahier du CGP 4e tr. 1997 ; 9 pp. dactylographiées.
E. Dumas.

- G84/C8 **CORDIER**
Mathurin Cordier (1479-1564), pédagogue de la Réforme.
Biographie dactylographiée, 7 pp. par Jean de Savignac, décembre 1977.

- G52/L4 **LABILLIERE (de LA COUR de)**
Famille XVe-XIXe s.
Tableau généalogique 1460-1974.
Photocopies : *Modern English Biography*, vol. V p.64 (1965)
et *Proceedings of the huguenot Society of London* pp.382-425.

- G53/R5 **RICHEBOURG (de)**
Photocopies d'articles en anglais concernant le rév. Claude Philippe de Richebourg (+1718 en Caroline du Sud) et sa descendance.
Huguenot Society of South Carolina, French protestant churches.

- G53/L4 **LOUVEAU**
 Famille originaire de Beaugency (Loiret).
 Généralités sur le nom (sieur de la Porte... aux loups), 5 pages.
 Jean Louveau, un Balgentien peu connu, 2 pp. impr. (Paul Gilbert)
 La communauté réformée à Beaugency au XVIe s., 4 pp. impr. (Paul Gilbert)
 Les protestants au Croisic, 4 pp. impr. sans nom d'auteur.

- G26/V2 **VERNEJOU**
 Ariège XVIe-XVIIIe s.
 Origine de la famille de Vernejoul.
 Texte intégral, puis texte raccourci de Pierre de Vernejoul publié dans le cahier
 CGP n°67, 4e tr. 1999.

- G32/A3 **AUBINEAU**
 Famille originaire de Vendée.
 Tableau généalogique de la famille Aubineau, alliance avec la famille Germain
 de la révocation de l'Edit de Nantes à 1917.
 Don du Père Michel Aubineau.

- G13/E1 **d'ESPAGNE**
 Jean d'Espagne, pasteur à Londres (1591-1659)
 Documents photocopiés, testaments...
 Don de Geoffroy Copus.

- G43/G3 **GACHES**
 de Castres (Tarn), XVIIe-XXe s.
 Plan de famille. Traitement par ordinateur, 17 pp.
 Raymond Gaches (1615-1668) pasteur et sa descendance directe avec portrait,
 5 pp.
 Don de Jacques Gaches.

- G90/B7 **BLEUZET et BLEUSE**
 du Nord, de Canterbury, XVIIe s.
 Filiation de N. Bleuzet originaire de Landas (Nord) puis habitant à Canterbury,
 2 pp. informatisées.

- G44/D3 **DELAFONDZ**
 Salmon Delafondz, maître maçon protestant (1590-1637) Verneuil-sur-Oise.
 Récit de sa vie par P. Maussion, 44 pp.
 Ce texte apporte quelques compléments sur les familles de Brosse et du Cerceau.

- G24/T2 **TRAVIER**
 Famille et alliés.
 Ligne paternelle de Michèle Travier née le 19 février 1992.
 St-Jean du Gard XVIIIe-XXe s. par Jean Bertrand.

- G33/A3 **AULAGNIER**
Famille protestante d'Orpierre (Hautes-Alpes).
Généalogie XVIIe-XVIIIe s.
1 p. don de Mme Buffière.

- G34/A3 **AUTARD dit MAYETY**
Famille protestante de Chevalet (Hautes-Alpes) XVIIe-XIXe s.
1 p. don de Mme Buffière.

- G51/M5 **MAIGRE**
Famille protestante d'Orpierre (Hautes-Alpes) XVIIe-XVIIIe s.
4p. don de Mme Buffière.

- G40/54 **SAMUEL**
Famille protestante de Lagrand (Hautes-Alpes) XVIIe-XIXe s.
Don de Mme Buffière.

- G54/R5 **ROSSEL**
Louis Nathaniel Rossel, de St-Jean du Gard.
Ascendance paternelle, par Jean Bertrand, 1997.

- G91/B7 **BOUDON**
Famille de St-Jean du Gard, XVIe-XXe s.
Reconstitution des familles Boudon sur fiches, par Jean Bertand, 1997.

- G92/B7 **BONNET**
Famille de Lozère XIVe-XXe s.
Liste d'ascendance de Mathilde °1993 sur 18 générations.
Classement par ordre alphabétique des prénoms.

- G41/S4 **SAUVAIRE**
Familles Sauvaire, XVIe-XXe s.
Classement par ordre alphabétique des prénoms avec fikiation et conjoint.
Reconstitution de 23 familles avec copie des cates notariés correspondants.
Don de Jean Bertrand, 1999.

- G44/G3 **GOURDIN**
1 tableau généalogique 1690-1972.
+ texte anglais sur la Caroline du Sud de Virginie Gourdin.

- G85/C8 **COUQUIAUD**
Famille originaire de Gironde, XVIIe-XXe s.
1 tableau généalogique. 1 feuille.

- G86/C8 **COURTOIS**
XIXe-XXe s.
Dossier concernant le pasteur Charles-Daniel Courtois, né en 1864, pasteur à Contay, (Somme) en 1887 ; mais aussi industriel (construction d'automobiles).

- G54/L4 **LARAMBERGUE**
 Famille originaire du Tarn, XVIe-XXe s.
 Généalogie 1540-XXe s.
 1 tableau généalogique.
 Maintenu de 1701 (titre de noblesse de la famille de Citou).

- G45/D3 **DRAUSSIN et BEUZART**
 généalogie familiale, XVIIe-XXe s.
 Don de Y. Draussin.

- G03/I1 **d'ISQUE**
 Famille originaire du Boulonnais, de l'Artois, de Picardie, de Flandre et du Vexin.
 1 tableau généalogique, XIIIe-XVIIIe s.
 nombreux documents.
 Don de M. Laborde

- G86/C8 **CHADENNE**
 Famille originaire de Marennes (Charente-Maritime), XVIIe-XXe s.
 Généalogie de la famille et pièces justificatives.
 Don de M. Chadenne.

- G93/B7 **BOURQUIN**
 Famille originaire de Besançon.
 Notes sur la famille fin XIXe, 9 pp. par J. van der Beken.

- G94/B7 **BARDONENCHE**
 Famille originaire du Trièves (Dauphiné), XIVe-XXe s.
 « *Esquisse pour une histoire de la famille de Bardonenche* »
 livret de 77 pages.
 + généalogie de la famille de Bardonenche, branche du Trièves (complément à l'Armorial du Dauphiné paru dans la revue du Centre de généalogie Rhône Alpes, n°79).

- G42/S4 **SCHEPPLER**
 Famille originaire d'Alsace.
 -ascendants d'Arthur François Maurice Scheppler, XVIIe-XXe s., 6 pp.
 -descendants de Hans Scheppler, XVIIe-XIXe s., 6 pp.
 par Etienne Laügt, 2001.

- G95/B8 **BOUFFÉ**
 Famille originaire de Paris et de Normandie, XIIe-XXe s.
 Histoire de la famille Bouffé par Christian Bouffé, 60 pp.
 nombreuses annexes concernant :
 - la famille Monod
 - lettres d'Amélie Bouffé (1870-71)
 - dessin du château de Beudésert en 1881
 - photographie du château de la Couarde
 - extraits de lettres d'Albert Bouffé (1873-74)
 - A. Badine (Cécile Bouffé)
 Rubrique déjà citée sous la cote G87/B7.

- G96/B8 **BONDURANT**
 Famille originaire de Génolhac (Gard)
 Livre imprimé aux EUA par Mary Bondurant Warren, 134 pp.
 - The Bondurant Family pp.17-34
 - The Amat Family pp.35-38
 - The Belcastel Family pp.39-50
 - The Barjonant Family pp.51-72
 + appendix et bibliography.

- G25/T2 **THOMAS du FOSSE**
 Augustin François Thomas du Fosse (°1750 +1834), sa vie et ses aventures, 6 pp.
 + liste de ses publications

- G43/S4 **SERS**
 Famille originaire de Roquezezières
 Généalogies + précisions historiques et géographiques, 1698-XIXe s.

- G26/T2 **TROCQUEMÉ**
 Pasteur Paul Chrysostome Trocquemé (°1835 +1915).
 Descendance P.C. Trocquemé et de Marie-Louise Suzanne Roberty (°1841
 +1933), 19 pp.

La suite de la liste paraîtra dans un prochain cahier.

QUESTIONS

03-08 THOMAS -RIVET

Jacques Thomas, marchand de La Rochelle, épousa au mois de juin 1642 à Taillebourg Marie Rivet, née en 1621, fille de Guillaume Rivet, sieur de Champvernon, pasteur dudit lieu et de Marie Meschinet.

Un lecteur de La Rochelle pourrait-il relever les actes de naissance des enfants de Jacques Thomas et de Marie Rivet et éventuellement leurs actes de décès ?

J.-L. TULOT

03-09 De LA BARRE – LLYOD

Je recherche l'ascendance de Philippe de La Barre, sieur de Charras (ou Charrou), mort avant 1679, épouse Anne Lloyd, qui abjure le 16 octobre 1685 à La Rochelle (paroisse Saint-Barthélemy), d'où une fille, Elisabeth de La Barre, née le 8 mai, baptisée le 19 juin 1675 à La Rochelle, morte en 1739, mariée en 1692 à Jean Méric de Fraissinet.

Anne Lloyd pourrait être fille de Josué Lloyd (Loyd) écuyer, seigneur de Beauséjour et Anne-Aymée Le Goux.

T. Du PASQUIER

03-10 BAYLE

Je recherche l'ascendance de Louis BAYLE, né vers 1657 à Vinsobres (Drôme) mort le 14, enterré le 16 mai 1693 à Nyon (Canton de Vaud en Suisse), maître chirurgien, reçu bourgeois de Nyon le 29 mai 1693, mari de Catherine Voillaumez.

T. Du PASQUIER

03-11 PETINEAU

Je recherche l'ascendance de Pierre PETINEAU, mari de Marie FOUET, fille de Jacob Fouet, cordonnier à Sancerre et Suzanne Le Guay. Leur fils Pierre-François Petineau, marchand de vin, bourgeois de Paris, serait né vers 1728 à Châtillon-sur-Loire, mort protestant le 17 juillet 1787 à Sancerre.

On trouve des membres de cette famille à Châtillon-sur-Loire, Gien et Blois.

T. Du PASQUIER

I. Périodiques

BULLETIN DE LA SOCIETE DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS (ISSN 00379050)

(sigle pour les références bibliographiques : B.S.H.P.F.)

<u>Abonnement annuel</u> :	France :	47 €
	Etranger:	58 €
<u>Le numéro</u> (trimestriel) :		13 €
<u>Années anciennes</u> : -de 1852/3 à 1945		
(1870/71, 1914/15 et 1942/45 = 1 année)		30,50 €
-de 1945 à 1965		22,87 €
-de 1966 à 1990		30,50 €
-depuis 1991		40 €

Nous pouvons compléter les collections du Bulletin, paru sans interruption depuis 1852, les numéros épuisés étant remplacés par des photocopies. Devis sur demande. Pas de vente de microfilm.

<u>Fascicules isolés</u> antérieurs à 1945:	mensuel	3 €
	Bimestriel	5,50 €
	Trimestriel	8 €
-de 1946 à 1965:		8 €
-de 1966 à 1990:		12,50 €
-depuis 1991		13 €
<u>Tables du Bulletin</u> :		
-Tomes 1 à 3 (1852-1902), les trois volumes		31 €
- Tome 4 (1903-1927), en deux volumes		23 €
- Tome 5 (1928-1940), 1 volume		13 €
- Tome 6 (1941-1965), 1 volume		26 €
- la collection complète (1852-1965), en 7 volumes		61 €
- le Tome 7 (1966-1985) : en préparation		

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE (trimestriels) (ISSN 0753-4639)

<u>Abonnement annuel</u> :	France :	35 €
	Etranger :	40 €
<u>Le numéro</u> :	France :	8,50 €
	Etranger :	10 €
<u>Numéros anciens des Cahiers</u> :		
-Numéros 1 à 10 (nov 1977 à 1980/1)		3 €
-Numéros 11 à 21 (fin de la 1ère série)		
et la 2è série jusqu'en 1990 (n° 1 à 32)		8 €
-depuis 1991 (n° 33 et suivants)	France :	8,50 €
	Etranger :	10 €
<u>Index des noms cités dans les Cahiers</u> :		
- Numéros 1 à 21 : 1ère série :	1977-1982	14 €
	2è série : 1983-1985	12 €
	1986-1989	8 €
	1990-1992	8 €
	1993-1995	8 €
	1996-1998	10 €

Guide des recherches généalogiques sur les familles protestantes

(N° spécial du 7è Congrès 1983)(E. Escalle) Epuisé :fourni en photocopie 3 €

ABONNEMENT COUPLE : BULLETIN + CAHIERS

France :	63 €
Etranger :	72 €

Tous nos abonnements sont annuels, partent du 1er janvier et sont payables d'avance. Tout nouvel abonné enregistré en cours d'année recevra livraison des trimestres déjà parus.

Nos références : bancaire : Banque de Neuflyze, Schlumberger, Mallet.

Code banque 30788 , Guichet 00100 , n° de compte : 10205226900 , clé RIB 51

Domiciliation NEUFLIZE PARIS HOCHÉ

Postale : Paris n° 407 83 K

Code établissement 30041 Guichet 00001 N° de compte : 00407 83 K 020 , Clé RIB 01

N° SIRET : 775 665 961 000 14 N° APE 925 C